



Novembre 2025



Révision du PLU

Approbation

1.a - RAPPORT DE PRÉSENTATION – Diagnostic socio-économique et paysager

Francheleins



PROCEDURE

Révision du PLU prescrite le

Projet approuvé par délibération du conseil municipal le

DATE

7 juillet 2022

24 novembre 2025

SOMMAIRE

I CONTEXTE ET CADRE SUPRA COMMUNAL	5
1.1 SITUATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS.....	7
1.2 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE.....	7
1.2.1 Le Plan Local d'Urbanisme.....	7
1.2.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale	8
1.2.3 Le Plan Local de l'Habitat.....	8
2 PAYSAGE	9
2.1 LE CONTEXTE PAYSAGER	11
2.2 LE PAYSAGE DE LA COMMUNE	11
2.2.1 Les unités paysagères	11
2.2.2 Le plateau agricole de la Dombes	12
2.2.3 Le secteur de la Calonne	13
2.2.4 Le village de Francheleins.....	14
2.2.5 Le village de Cesseins.....	15
2.2.6 Les valeurs paysagères du territoire.....	16
3 LE TERRITOIRE : STRUCTURE ET CHIFFRES.....	19
3.1 STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE.....	21
3.1.1 Une croissance démographique qui stagne depuis les 10 dernières années	21
3.1.2 Une population relativement jeune qui tend au vieillissement.....	21
3.1.3 Une taille des ménages qui baisse	22
3.2 STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS DE LA COMMUNE	23
3.2.1 Une production de logement rythmée par l'évolution de la population.....	23
3.2.2 Un parc de logements très uniforme	23
3.3 MORPHOLOGIE ET STRUCTURE URBAINE DE LA COMMUNE	24
3.3.1 Le regroupement de trois communes.....	24
3.3.2 Une évolution de la tâche urbaine destinée quasi-exclusivement à l'habitat et une petite partie pour l'activité.....	26
3.3.3 Un développement urbain effectué majoritairement dans la tâche urbaine existante	27
3.3.4 Des densités et des formes urbaines hétérogènes.....	28

4 CADRE DE VIE.....	31
4.1 EQUIPEMENTS.....	33
4.1.1 Une offre en équipement public localisée sur la centralité urbaine	33
4.1.2 Des équipements scolaires permettant la stabilisation des effectifs.....	34
4.2 TISSU ECONOMIQUE ET EMPLOI	35
4.3 ACTIVITES AGRICOLES.....	36
4.3.1 Contexte général	36
4.3.2 Les sites agricoles sur la commune.....	36
4.4 VOIRIE, DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS	37
4.4.1 Un territoire bien desservie par les axes routiers et ferroviaires.....	37
4.4.2 La hiérarchie des voiries.....	38
4.4.3 Une offre en stationnement relativement conséquente.....	38
4.4.4 Des modes actifs encore peu exploités	39

I CONTEXTE ET CADRE SUPRA COMMUNAL

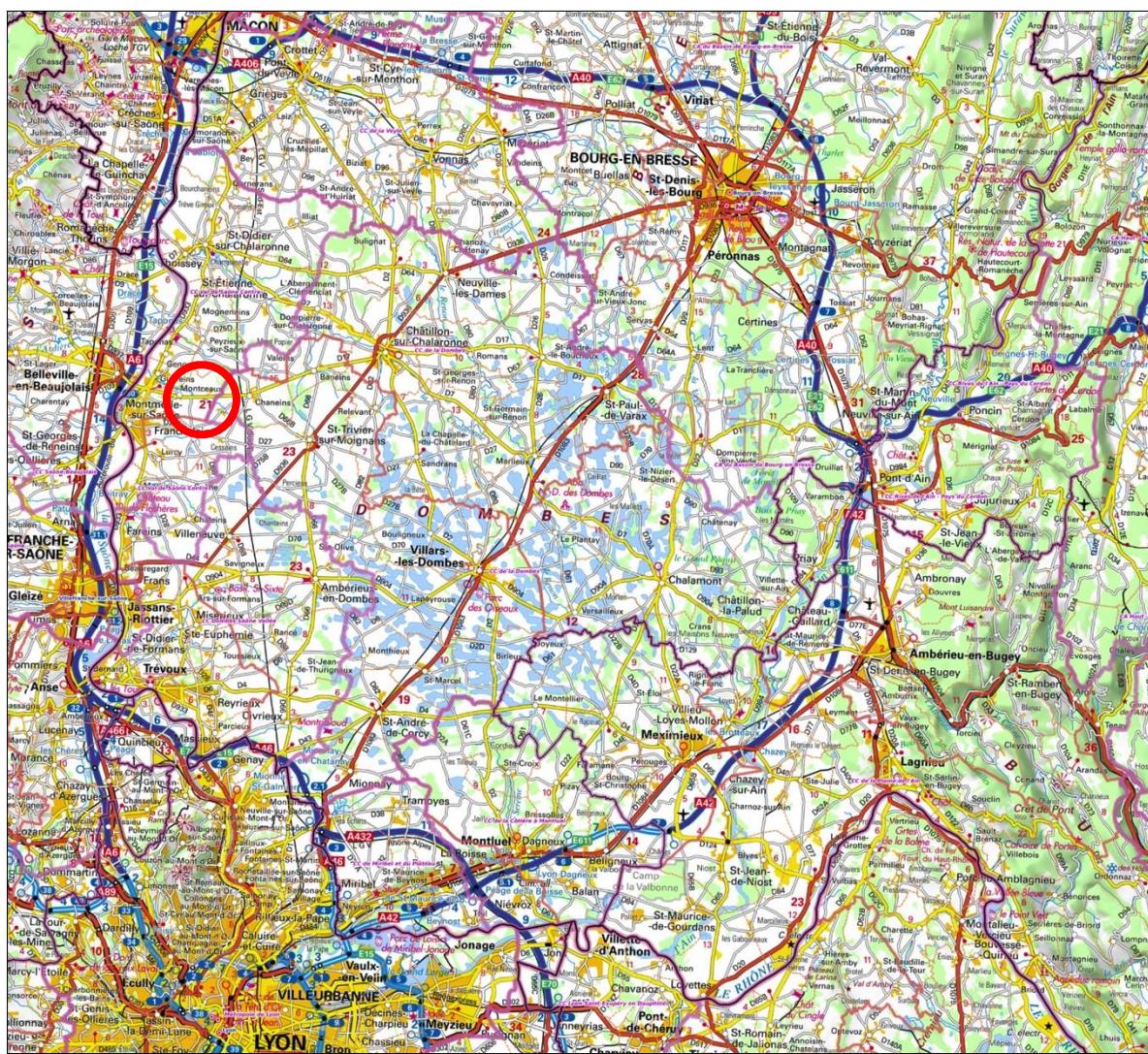
I.1 SITUATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS

La commune de FRANCHELEINS se situe dans le département de l'Ain, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle appartient à la Communauté de Communes « Val de Saône centre » composée, actuellement, de 15 communes.

Elle s'étend sur une superficie de 1356 hectares, et accueille une population de 1585 habitants en 2021 (chiffre INSEE).

Proche du val de Saône, elle dispose d'une situation stratégique à proximité de grands axes de communication, tel que l'autoroute A6 et entre plusieurs du bassin de vie et d'emploi que représentent Villefranche-sur-Saône, Macon, Bourg-en-Bresse. Et à 30 minutes de l'agglomération lyonnaise.

Géographiquement, elle est situé à sur le bord ouest du plateau de la Dombes à proximité de la vallée de la Saône.



Carte 1 : Localisation, Géoportail carte IGN

I.2 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

1.2.1 Le Plan Local d'Urbanisme

La commune était dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31 mai 2010 qui a fait l'objet de deux modifications.

Par délibération en date du 7 juillet 2022, la commune de Francheleins a décidé de la révision de son Plan Local d'urbanisme pour, ainsi, mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'aménagement.

Les objectifs poursuivis au moment de la délibération étaient ainsi listés :

Objectifs de développement dans le respect du cadre de vie :

- Maîtriser la croissance de la population dans le cadre d'un développement équilibré qui permet le maintien et l'expansion des équipements publics et notamment l'école,
- Rechercher une diversité de l'offre en logement pour une mixité générationnelle et sociale et ralentir la tendance au vieillissement de la population,
- Maintenir et développer, dans la mesure du possible, l'offre en services et commerces,
- Préserver les activités existantes tout en cherchant à améliorer l'image des secteurs d'activités,
- Permettre la création d'activités non nuisantes à l'intérieur du tissu urbanisé,
- Préserver et développer la dynamique agricole
- Penser le développement en tenant compte de l'identité spécifique de chacun des trois pôles de la commune : Francheleins devenu le centre bourg équipé ; Cesseins le hameau resserré et Amareins le hameau patrimonial,
- Développer les modes doux au niveau du centre bourg et aussi entre les entités urbanisées,
- Prévoir un développement en adéquation avec les réseaux existants,
- Maîtriser la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour le développement urbain,

Objectifs visant à la préservation du paysage et des espaces naturels et des ressources :

- Maîtriser la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour le développement urbain,
- Préserver la qualité paysagère des espaces ruraux et urbains, et, entre autres, des valeurs paysagères pittoresques que constituent les trois châteaux et la valeur identitaire de l'entrée Ouest du centre bourg,
- Recenser et valoriser le patrimoine local présent sur la commune, comme, par exemple, la chapelle d'Amareins mais aussi d'anciens corps de ferme remarquables,
- Prendre en compte les haies, petites forêts et allées d'arbres qui viennent offrir une diversification des paysages sur le plateau agricole,
- Protéger et préserver les zones de fonctionnement des cours d'eau ainsi que la ressource en eau,
- Préserver et valoriser les réseaux bocagers, milieux ouverts et forestiers constituent un continuum naturel participant au réseau écologique,
- Prendre en compte la nécessaire transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

Objectifs de prise en compte le cadre législatif et supra communal :

- Mettre le document d'urbanisme en compatibilité avec les objectifs du SCoT « Val de Saône – Dombes »,
- Mettre en conformité le PLU avec les réglementations en vigueur,

1.2.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale

La commune de Francheleins appartient au SCoT Val de Saône Dombes dont la dernière révision a été approuvée 20 février 2020.

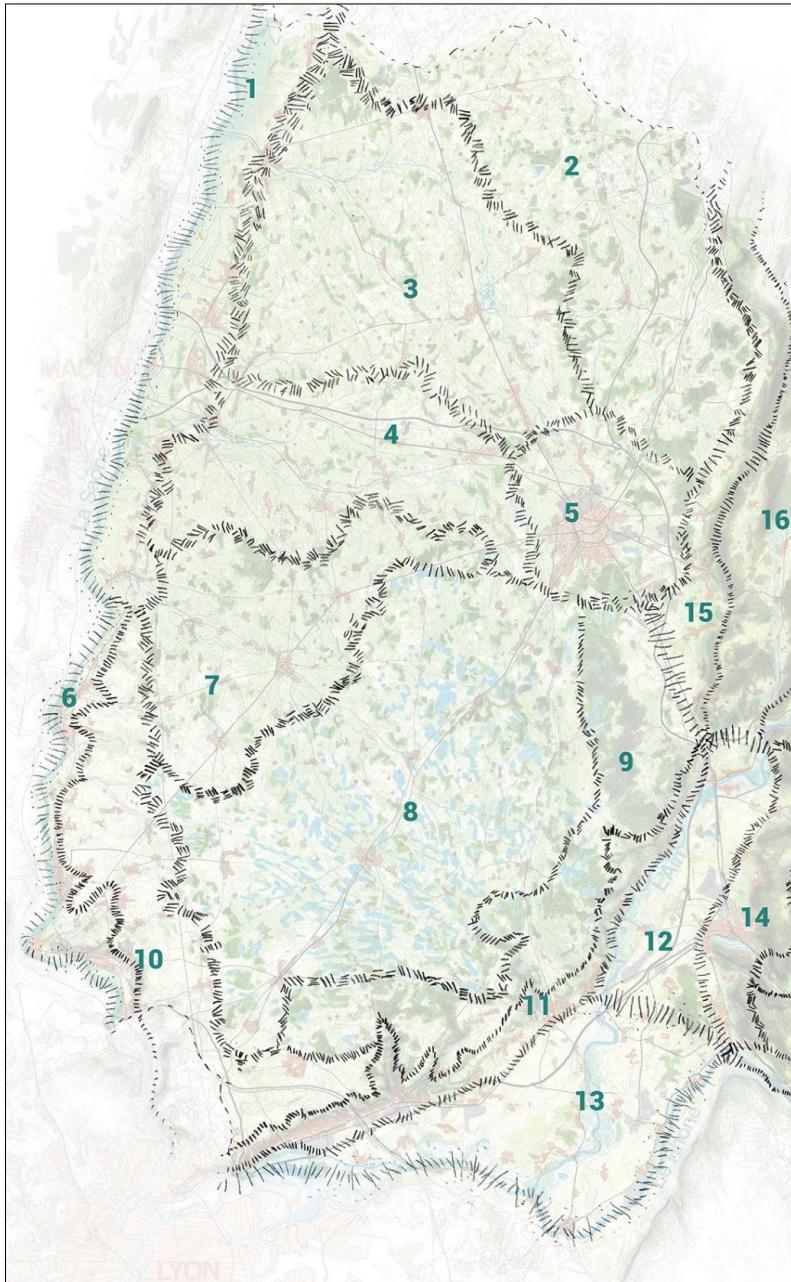
1.2.3 Le Plan Local de l'Habitat

A ce jour, la CC Val de Saône Centre n'a pas adopté de Plan Local de l'Habitat.

2 Paysage

2.1 LE CONTEXTE PAYSAGER

La commune de Francheleins est située à l'ouest de la Dombes, au bord de la dépression de la vallée de la Saône.



Carte 2 : Atlas des paysages de l'Ain – CAUE

Selon l'atlas des paysages de l'Ain du CAUE, elle appartient à la partie Ouest de l'unité de la « Dombes bocagère » (N°7), ainsi décrite dans l'atlas :

« Le plateau dombiste se prolonge avec la dombes ouverte, tandis qu'il se termine au nord-ouest avec l'amorce de la plaine de la Saône amenée par la Chalaronne. »

Elle appartient aussi, mais de manière moins importante, à la partie Nord de l'unité paysagère de la « côte de la Saône ».

Globalement la « Dombes ouverte » est ainsi décrite dans l'atlas de paysages :

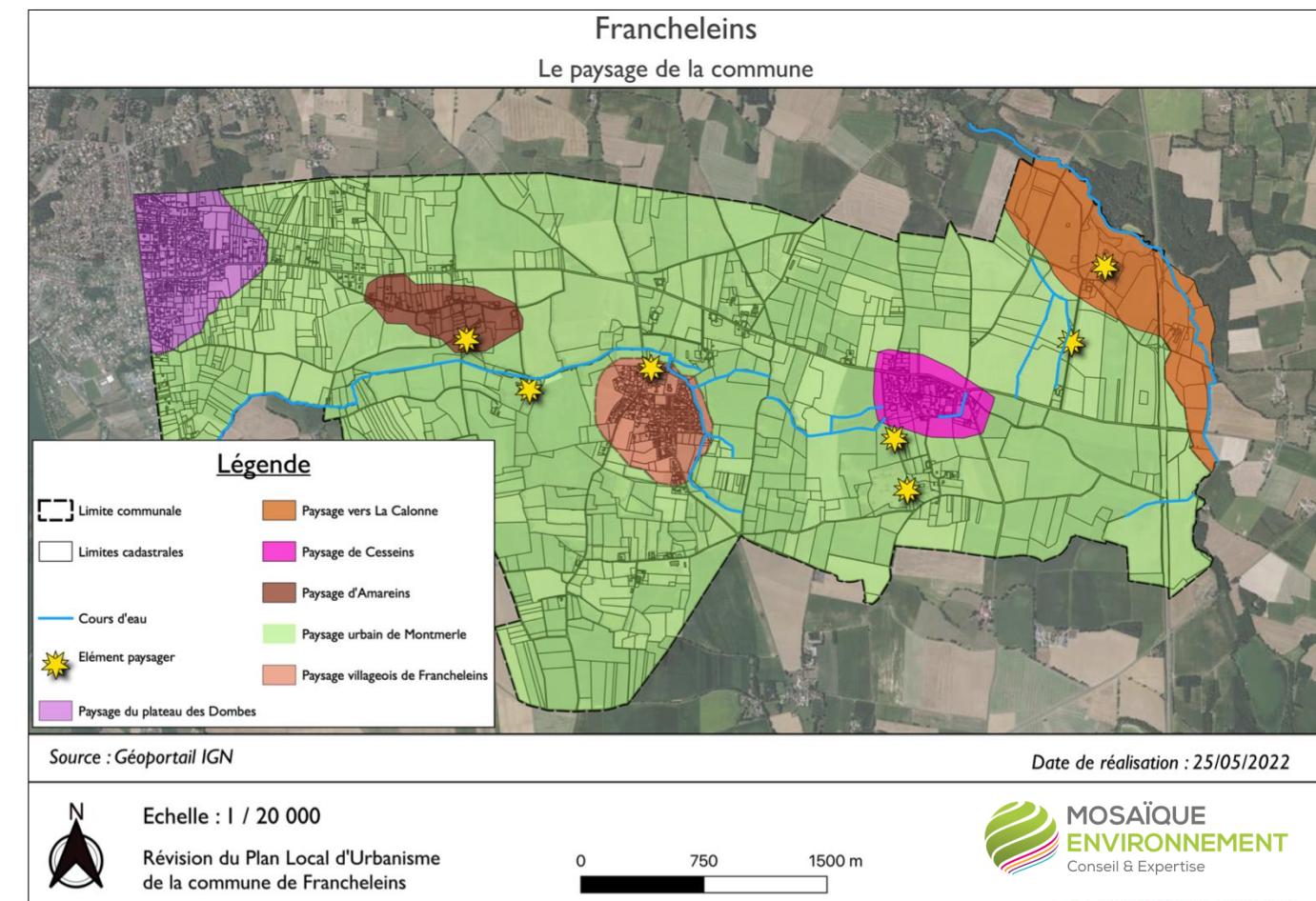
Cette unité possède la particularité d'être à l'interface entre deux Pays à la géomorphologie et aux caractéristiques sensiblement différentes.

Ici, le plateau dombiste se creuse et laisse apparaître un relief plus marqué. Les chapelets d'étangs diminuent et un maillage bocager dense apparaît continuant jusque dans la Plaine de la Veyle au Nord. La présence de ce bocage bressan lui vaut ainsi son nom de « Dombes bressane ». Il lui confère des paysages fermés composés de pâtures et de cultures céréalières contenant le développement des boisements.

Cependant, cette unité appartient bien au Pays de la Dombes au travers des éléments caractéristiques de cet ensemble qui sont présent : fermes dombistes en carrières, alignements de platanes le long des axes routiers, habitat et étangs isolés, etc.

2.2 LE PAYSAGE DE LA COMMUNE

2.2.1 Les unités paysagères



Carte 3 : Le paysage de la commune, Mosaïque Environnement

Le paysage de Francheleins prend place sur un vaste plateau, le plateau de la Dombes. Ce plateau présente un relief marqué par les entailles des rivières qui le traversent, comme l'Appéum au niveau de la centralité ou encore La Calonne marquant la frontière Est.

Fracheleins se situe sur le bord du plateau de la Dombes au niveau de la vallée de la Saône. Cette partie de la Dombes est celle qui est le plus marqué par un paysage agricole de développement de culture dans lequel la trame bocagère est moins présente.

Toutefois, le paysage communal est marqué par un double caractère, à savoir rural à l'Est et presque péri-urbain sur le bord du plateau lorsque l'on se rapproche de l'agglomération de Belleville en Beaujolais.

Six grandes entités composent le paysage de la commune de Francheleins :

Deux entités rurales et naturelles :

- Le plateau agricole de la Dombes
- Le secteur de la Calonne

Trois entités plus « urbaines »

- Le village de Francheleins
- Le hameau de Cesseins
- Le hameau historique d'Amareins
- Le secteur urbain récent d'Amareins proche de Montmerle

2.2.2 Le plateau agricole de la Dombes

Le plateau de la Dombes propose un paysage légèrement vallonné donnant la forte impression d'un paysage naturel, ouvert sur l'espace agricole, contrastant avec l'espace urbain. Les pentes orientées Nord-Sud et l'effet plateau donne, en effet, cette large ouverture paysagère, d'autant que le bocage est ici peu présent.



Figure 1 : Photographie de la plaine agricole

Un petit secteur, à la topographie marquée par le passage de l'Appéum, est un peu moins ouvert et présente une végétation linéaire (en particulier la ripisylve de la rivière) plus importante. On trouve aussi

quelques traces de bocage à proximité de secteur bâti comme autour de la chapelle d'Amareins ou vers Collonge. Mais cela reste faible.

Dans cet espace très ouvert, des éléments particuliers viennent directement marquer le paysage :

Ils peuvent être soit d'ordre bâti, comme les 3 châteaux ou la chapelle d'Amareins,



Figure 2 : Photographie du Château de Vataneins



Figure 3 : Photographie du Château de Tavernost



Figure 4 : Photographie du Château d'Amareins



Figure 5 : Photographie de la Chapelle d'Amareins

Ou encore avec des bâtiments de ferme anciens isolés qui viennent ponctuer le territoire



Figure 6 : Photographie du château au Nord du bourg de Francheleins



Figure 7 : Photographie de la ferme ancienne au pied du château de Tavernost

Ou d'ordre végétal, comme les grands alignements d'arbres bornant les voies accédant aux châteaux.



Figure 8 : Photographie de l'alignement d'arbre de Vataneins



Figure 9 : Photographie de l'alignement d'arbres de Tavernost

La comparaison avec la photo aérienne de 1953, montre un paysage naturel et agricole qui a, semble-t-il relativement peu évolué : la ripisylve de l'Appeum est en place et seul le bocage a légèrement régressé.



Figure 10 : Photographies aériennes de 1953 et de 2021, Géoportail

Les changements du paysage sont ici plutôt liés à l'évolution des pratiques agricoles :

De manière générale avec un parcellaire beaucoup moins morcelé

De manière ponctuelle avec des bâtiments d'exploitation plus grands qui marquent fortement un paysage ouvert et plat.



Figure 11 : Photographie des silos à Champ Bozet

2.2.3 Le secteur de la Calonne

Ce secteur est dessiné par le cours d'eau de la Calonne qui, au Nord de la commune crée un relief marqué de prés et de petits boisement en rupture avec l'espace agricoles et naturel que représente le plateau de la Dombes.



Figure 12 : Photographie du secteur de La Trinquaillère

La ripisylve bien conservée de la Calonne est élément qui marque la frontière Nord-est de la commune.

La présence de haies et de petits boisements est ici plus forte...

La comparaison avec la photo aérienne de 1953, montre la encore un paysage naturel et agricole qui a, semble-t-il relativement peu évolué à l'exception, bien sur du passage de la ligne TGV. Toutefois, celle-ci étant en tranchée son impact sur l'appréhension du grand paysage reste relativement faible



Figure 13 : Photographies aériennes de 1953 et de 2021, Géoportail

Toutefois, la ligne TGV étant en tranchée son impact sur l'appréhension du grand paysage reste relativement faible



Figure 14 : Photographie du passage de la ligne TGV devant le site d'exploitation de la Trinquaillère

Comme pour le secteur du plateau, les changements du paysage sont ici plutôt liés à l'évolution des pratiques agricoles avec des bâtiments d'exploitation qui deviennent plus grands et dont l'aspect extérieur n'est plus le même.



2.2.4 Le village de Francheleins

C'est aujourd'hui le centre du bourg qui propose une image paysagère particulière liée au cours d'eau longeant la poche urbaine, l'Appéum. Ce dernier crée un relief particulier où le bourg ancien vient s'implanter en léger contre-haut de la combe formée par la rivière.



Figure 15 : Photographie de l'entrée Nord du bourg

En ce sens, ce secteur villageois se démarque au sein du plateau de la Dombes. Nous pouvons aussi retrouver un élément patrimonial bâti impactant directement le paysage, à savoir la mise en valeur de l'église en entrée de village. Mais aussi l'élément naturel et paysager que représente la ripisylve le long de l'Appéum.



Figure 16 : Photographie de l'Appéum, un lieu de promenade au coeur du bourg

Mais le paysage du village de Francheleins est aussi fait des développements pavillonnaires récents qui proposent une image différente.



Figure 17 : Photographies des développements pavillonnaires au cœur du bourg

Ce paysage a rapidement évolué avec le développement de la périurbanisation dans les années 80 et plus particulièrement au début des années 2000

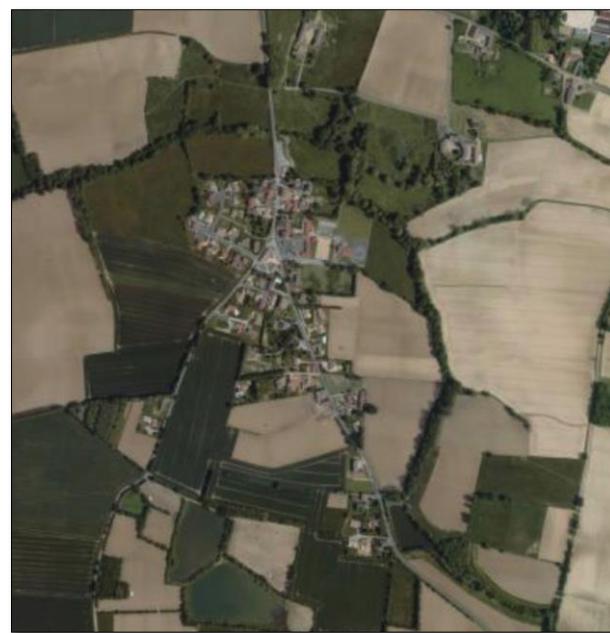


Figure 18 : Photographies aériennes de 2008 et de 2021, Géoportail

On notera ici l'importance paysagère de la ripisylve de l'Appéum qui constitue la frontière paysagère de tous les développements à l'Est du bourg.

2.2.5 Le village de Cesseins

Il s'agit d'un village ancien qui a été, à l'époque, plus important que le centre bourg actuel. Dans la même logique qu'à Francheleins, nous retrouvons un noyau d'habitat ancien autour duquel est venu se greffer le développement pavillonnaire de la fin du XX^e siècle XXI^e siècle. Dans le paysage, ce secteur apparaît comme un poche urbaine compacte au sein du plateau de la Dombes.



Figure 19 : Photographie d'une bâtie ancienne au cœur du hameau



Figure 20 : Photographie des développements pavillonnaires au cœur du hameau

Nous pouvons aussi retrouver un élément qui vient directement perturber le paysage urbain de Cesseins. Il s'agit de la zone d'activité, à l'Est du hameau, qui mériterait une insertion plus qualitative dans le paysage.



Figure 21 : Photographie de la zone d'activités à l'entrée du hameau

Ce paysage a rapidement évolué avec le développement de la périurbanisation dans les années 80. Par ailleurs, à l'inverse de la centralité actuelle, depuis les années 2000, le hameau de Cesseins n'a guère évolué.

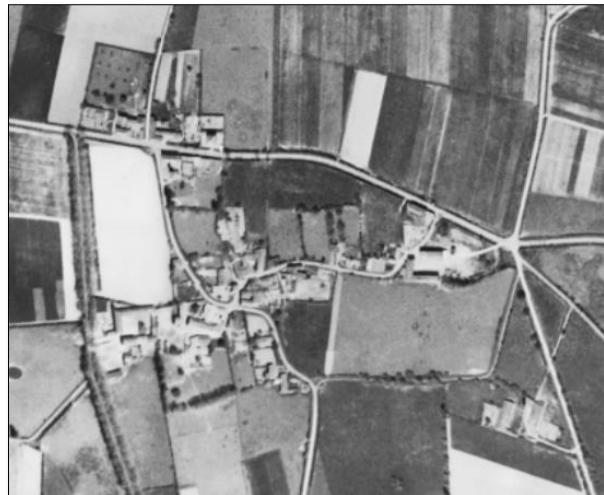


Figure 22 : Photographies aériennes de 1953 et de 2021, Géoportail



On notera ici l'importance paysagère des parcs urbains liés aux bâties anciennes et le long alignement d'arbres rejoignant le château, plus au Sud, qui constitue une frontière paysagère.

2.2.6 Les valeurs paysagères du territoire

Le paysage est d'abord une valeur culturelle partagée par les habitants d'un territoire à une époque donnée. Ce que nous cherchons à repérer ici ce sont donc les valeurs de paysages partagées qu'ils est donc intéressant de préserver.

Les valeurs paysagères principales de la commune de Francheleins sont particulièrement liées aux éléments naturels et éléments bâtis d'importance.

Nous retrouvons diverses valeurs paysagères, notamment :

- Les valeurs pittoresques qui s'appuient sur l'association entre un élément physique exceptionnel du paysage observé et un site lui-même particulier. C'est l'association des deux éléments qui confère au site son caractère pittoresque. Cela correspond, plus particulièrement, au paysage que l'on peignait, et qu'aujourd'hui nous photographions.



Figure 23 : Photographie du Château de Vataneins et château de Tavernost



Figure 24 : Photographie du Château du domaine d'Amareins

- Les valeurs locales qui peut être associée aux composantes de terroir mais moins perceptible et liée davantage à la connaissance fine qu'ont les usagers locaux de leur territoire et à la manière dont ils le perçoivent et le ressentent. Il s'agit de morceaux de paysage qui peuvent être considérés comme « identitaires » par ceux qui habitent le territoire.



Figure 25 : Photographies de l'église du village et de la chapelle d'Amareins





Figure 26 : Photographie de l'ancien château de Francheleins



Figure 27 : Photographie de l'alignement d'arbres amenant au château de Vataneins

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un centre bourg dont l'entrée Ouest avec l'église conserve une qualité patrimoniale et une identité forte. ✓ Des éléments ponctuels marquants dans le paysage : les grands alignements d'arbres (allées menant au châteaux). ✓ Des éléments de patrimoine architectural très fort souvent à valeur paysagère pittoresque (les trois châteaux et la chapelle d'Amareins) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un paysage ouvert facilement marqué par les volumes importants (les silos) ✓ Un paysage de qualité médiocre à la frontière avec Montmerle ✓ Un paysage pavillonnaire à articuler avec les espaces urbains anciens
Enjeux	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver la qualité paysagère des espaces ruraux et urbains, et en particulier des valeurs paysagères pittoresques que constituent les trois châteaux et la valeur identitaire de l'entrée Ouest du centre bourg. ✓ Affirmer les espaces de centralité au niveau du bourg en particulier dans l'articulation entre bourg ancien, secteur d'équipements et quartier pavillonnaire.

3 LE TERRITOIRE : STRUCTURE ET CHIFFRES

3.1 STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

3.1.1 Une croissance démographique qui stagne depuis les 10 dernières années

L'analyse des données statistiques de l'INSEE nous permet de mettre en évidence une croissance continue de la population à partir des années 70. On peut constater des pics importants comme par exemple dans la période 1982 -1990 (+ 254 hbs) et 2010 – 2015 (+ 225 hbs). Depuis 2015, nous observons un ralentissement au niveau de la croissance démographique.

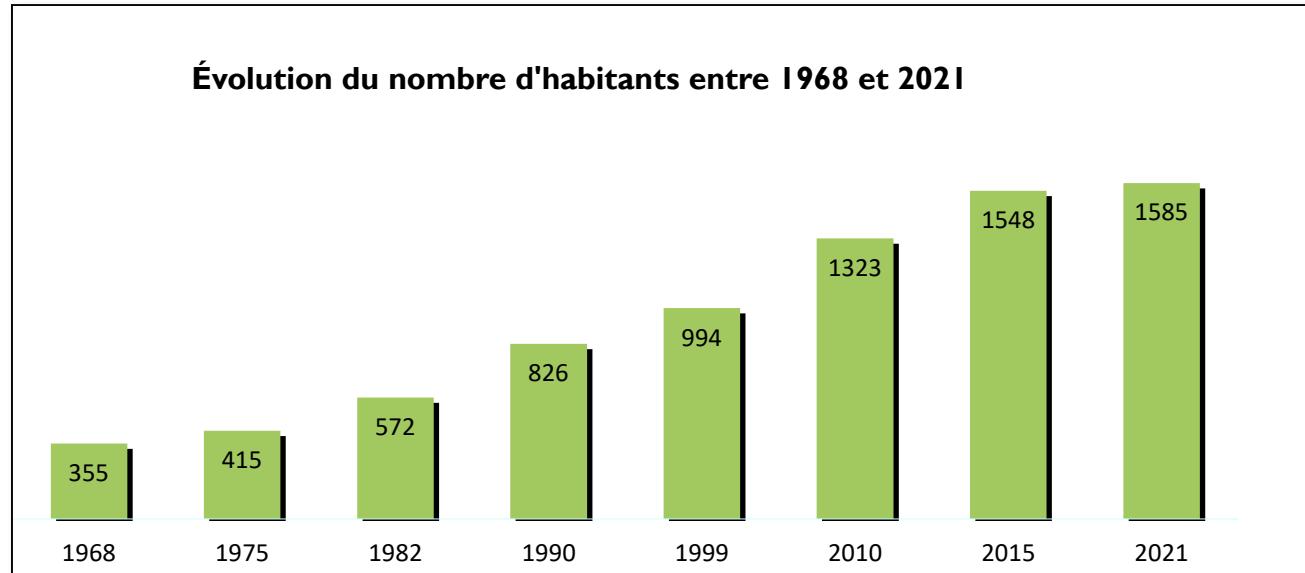


Figure 28 : Graphique évolution de la population, INSEE 2021

A noter que depuis cinquante ans la croissance de la population de Francheleins a toujours été plus forte que celles de la Communauté de Communes et du département de l'Ain.

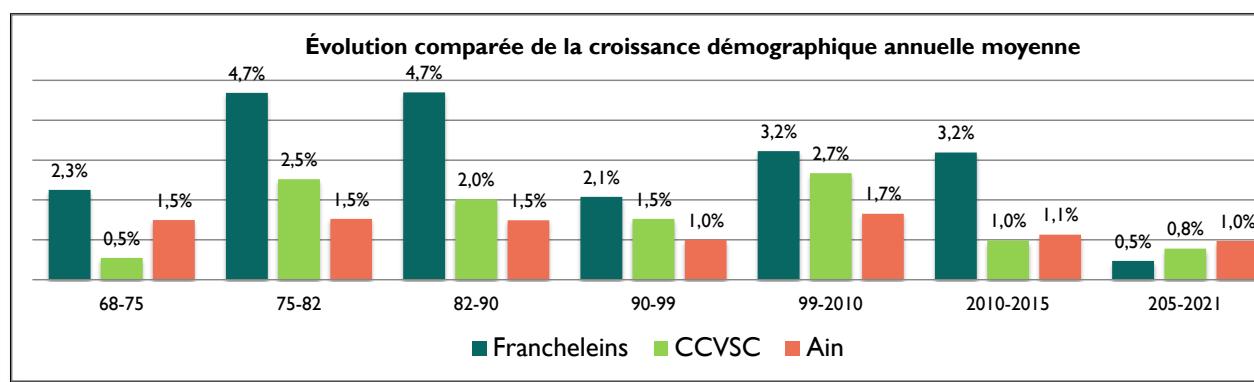


Figure 29 : Graphique évolution comparée de la croissance démographique annuelle de la commune, INSEE 2021

Cela montre l'attractivité du territoire de la commune à l'intérieur même de l'aire d'attraction de Communauté de Communes Val de Saône Centre, même si les derniers chiffres montrent un tassement de la croissance mais qui reste quand même forte.

Concernant la décomposition du taux de croissance démographique, nous pouvons observer que la croissance de la population est, sur toute la période, d'abord fondée sur le solde migratoire.

Toutefois, la dernière période (2015-2021) marque un certain inversement de la tendance avec comme seul taux de croissance démographique le solde naturel.

Cette dynamique nous permet de penser que le ralentissement du solde migratoire est, pour l'instant compensé par le solde naturel dans la mesure où, dans la période précédente, la commune a attiré une population relativement jeune susceptible d'avoir des enfants...

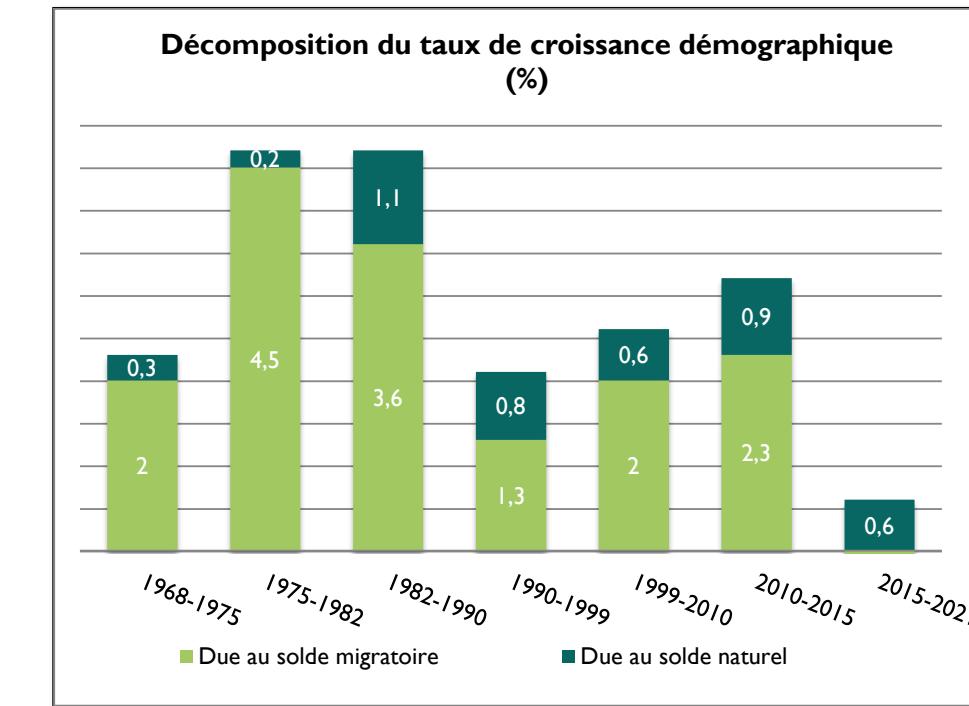


Figure 30 : Graphique décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2021

La dynamique constatée est tout à fait caractéristique d'une commune rurale proche d'un centre urbain (voire de deux avec Bourg en Bresse) qui a connu le phénomène de péri-urbanisation des années 70 à 2000, phénomène qui s'estompe légèrement aujourd'hui du fait de l'évolution forte des politiques en matière d'aménagement et d'urbanisation.

3.1.2 Une population relativement jeune qui tend au vieillissement

Indice de jeunesse 2021	FRANCHELEINS	AIN
Moins de 20 ans	473	169586
Plus de 60 ans	334	160778
Indice de jeunesse 2021	1,42	1,05

Figure 31 : Tableau indice de jeunesse comparé, INSEE 2021

Pour l'instant, la population de Francheleins est plutôt jeune. L'indice de jeunesse montre qu'en 2021 pour 142 personnes de moins de 20 ans, on a 100 personnes de plus de 60 ans.

Toutefois, cette population tend à vieillir. Si l'on compare l'année 2015 à celle de 2021, nous pouvons constater que :

- Malgré la croissance de la population, les classes d'âge les plus jeunes baissent légèrement en valeur absolue (- 38 habitants pour les moins de 15 ans) ;
- Les classes d'âge des plus de 60 ans augmentent fortement en valeur absolue (+ 129 habitants) ;

La population est, ainsi, clairement, en train de tendre au vieillissement. Cela est représentatif des communes ayant connu une croissance démographique forte dans les années 90 et un développement de l'habitat sous des formes de type pavillonnaire.

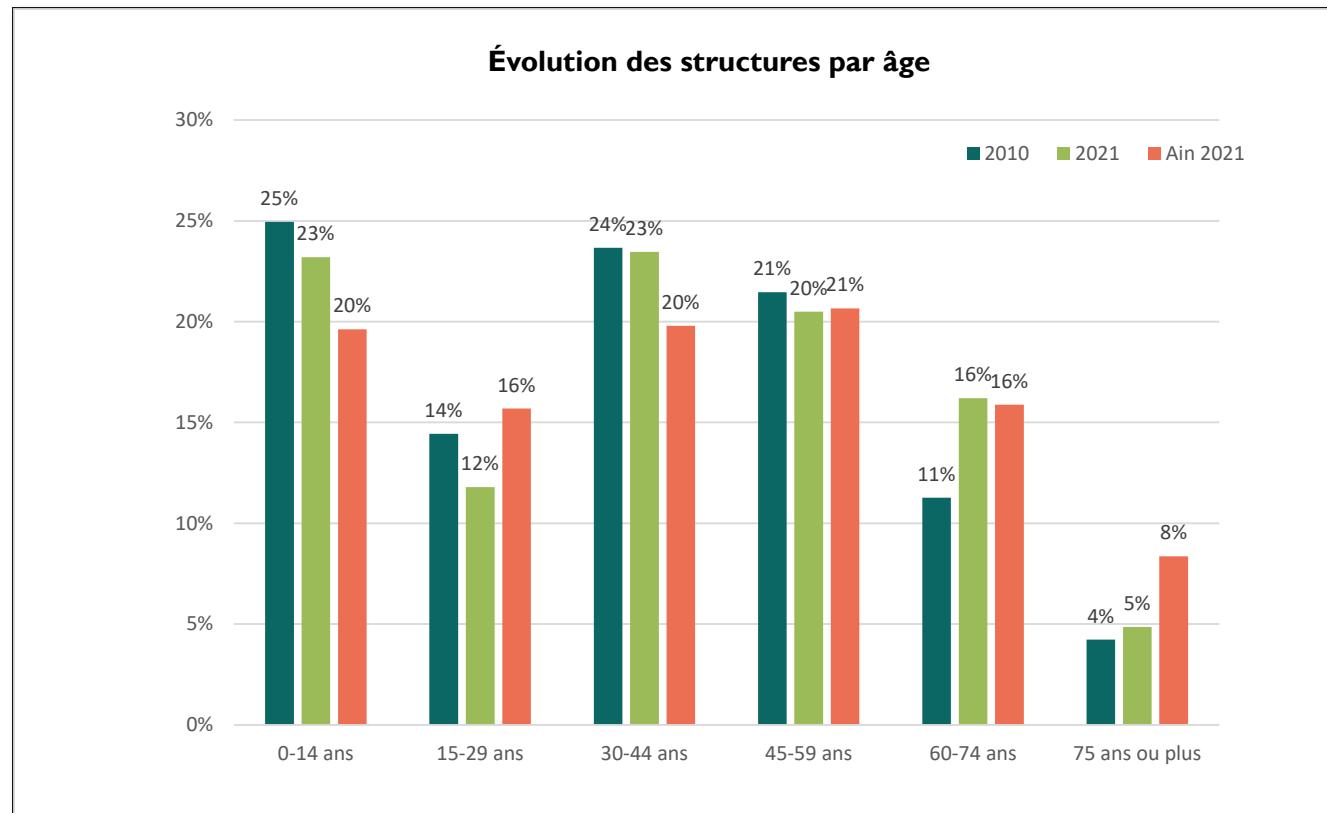


Figure 32 : Graphique évolution de la structure par âge, INSEE 2021

3.1.3 Une taille des ménages qui baisse

TAILLE MENAGES	FRANCHELEINS	AIN
1968	3,78	3,03
1975	3,29	2,9
1982	3,25	2,78
1990	3,18	2,68
1999	2,94	2,53
2010	2,81	2,4
2015	2,81	2,35
2021	2,65	2,28

Figure 33 : Évolution de la taille des ménages, INSEE 2021

Ce vieillissement de la population entraîne de fait une évolution de la taille des ménages qui se fixait largement à presque 4 personnes par logement à la fin des années 60, et se retrouve actuellement à 2,65 sur la commune

Toutefois, cela reste une taille de ménage relativement élevée comparé à celle à l'échelle du département de l'Ain où elle se situe à 2,28

Par ailleurs, cette baisse représentative à toutes les échelles est une tendance nationale. Ainsi, la taille des ménages, par le prisme de cette dynamique, tend à diminuer d'environ -0,1 tous les 10 ans.

Cette baisse des ménages est aussi une des raisons de la stabilité de la population qui peut être observée sur la commune.

Ainsi, nous notons que la part des ménages habitant leur logement depuis plus de 10 ans se fixe à 54,8%. Une part qui n'est seulement de 48,9% à l'échelle du département de l'Ain.

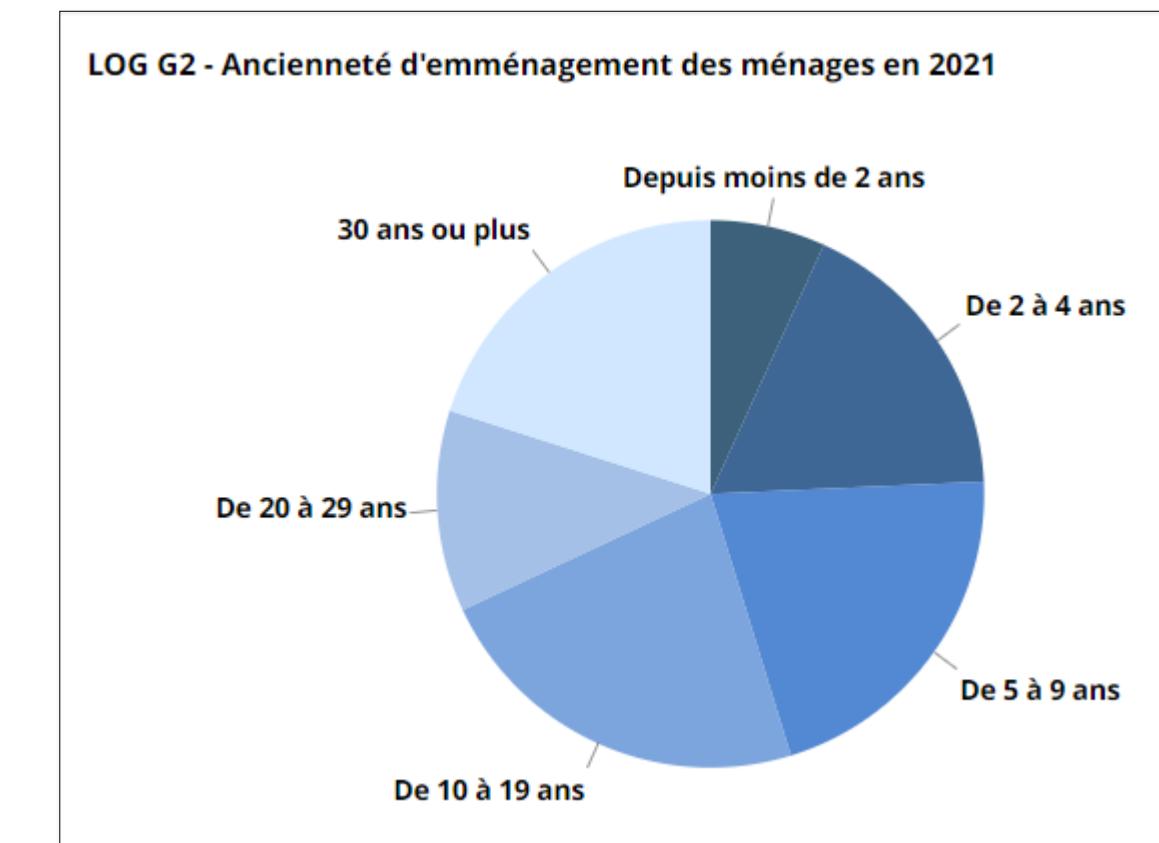


Figure 34 : Ancienneté d'emménagement des ménages, INSEE 2021

3.2 STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS DE LA COMMUNE

3.2.1 Une production de logement rythmée par l'évolution de la population

Le nombre de logements de la commune semble augmenter selon le même rythme que la population communale. Ainsi, depuis 2010, la production moyenne de logements est d'environ 12 logements par an.

En 2021, 94 % des logements correspondent à des résidences principales. Cela explique la stabilité de la population mais aussi la tendance au vieillissement dès que la croissance de la population faiblit.

Concernant dorénavant le taux de vacance, nous pouvons observer que ce dernier est très faible en se fixant à 3 % et s'inscrit ainsi dans le phénomène normal de rotation du parc.

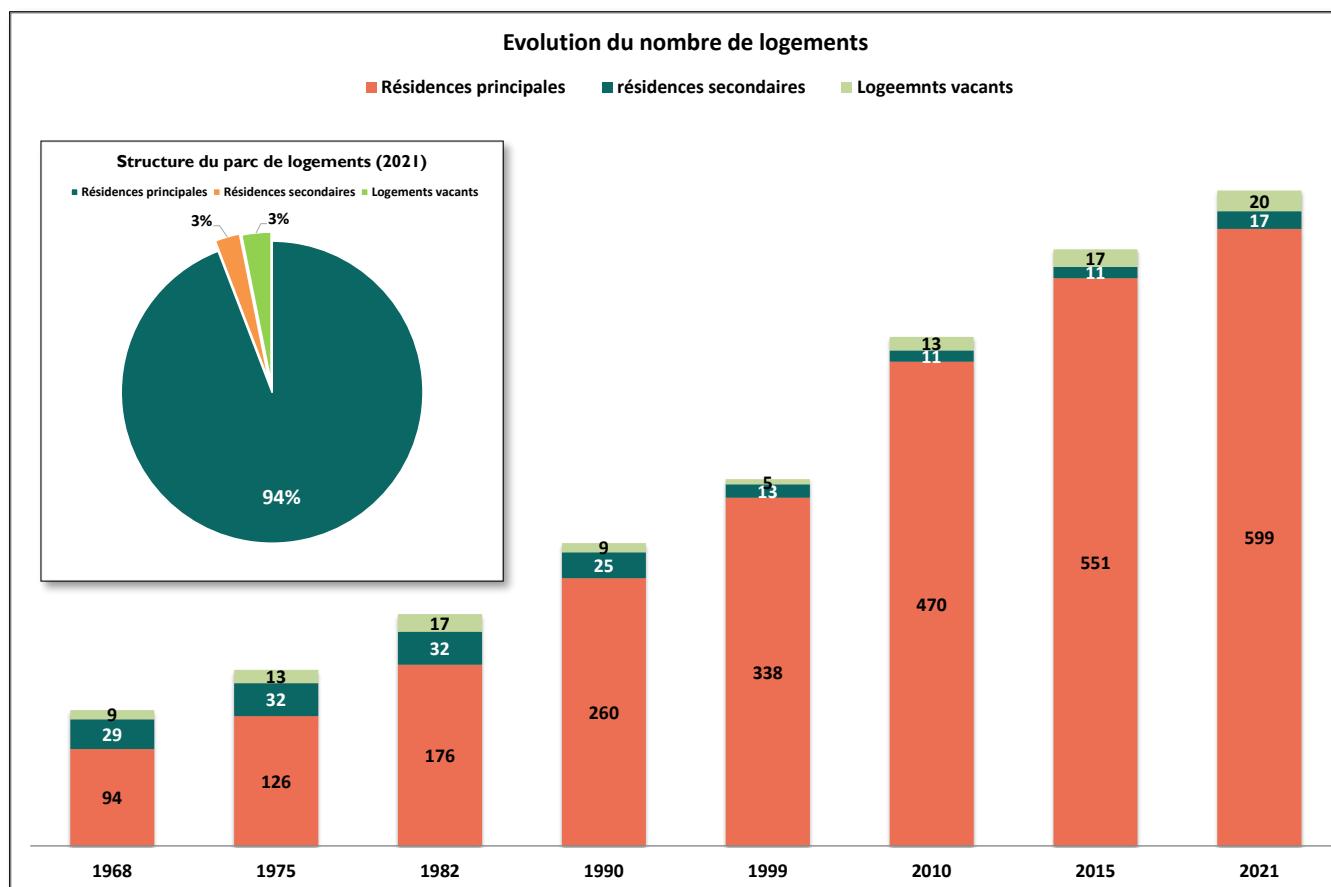


Figure 35 : Évolution du nombre de logements par type entre 1968 et 2021, INSEE 2021

3.2.2 Un parc de logements très uniforme

Les typologies de logements n'ont pas évolué entre 2010 et 2021 avec même une légère baisse de la part de logements individuels (-1%) par rapport au collectif. L'étude du registre des permis de construire confirme cette dynamique. Depuis 2011, les demandes de PC n'ont concerné que des logements individuels.

Une dynamique qui s'éloigne de celle du département de l'Ain, qui a vu la part des collectifs dans son parc de logements est de 37% en 2021.

Il n'y a donc pas de diversification du parc de logement.

FORME DES LOGEMENTS	FRANCHELEINS				AIN	
	Nombre 2010	%	Nombre 2021	%	Nombre 2021	%
Individuel	475	96%	616	97%	206453	63%
Collectif	19	4%	20	3%	120932	37%
Ensemble	494	100%	636	100%	327385	100%

Figure 36 : Forme des logements de 2010 à 2021, INSEE 2021

Cela se retrouve dans la répartition des résidences principales où l'on voit que la part des 4/5 pièces est largement majoritaire (91% du parc de logements).

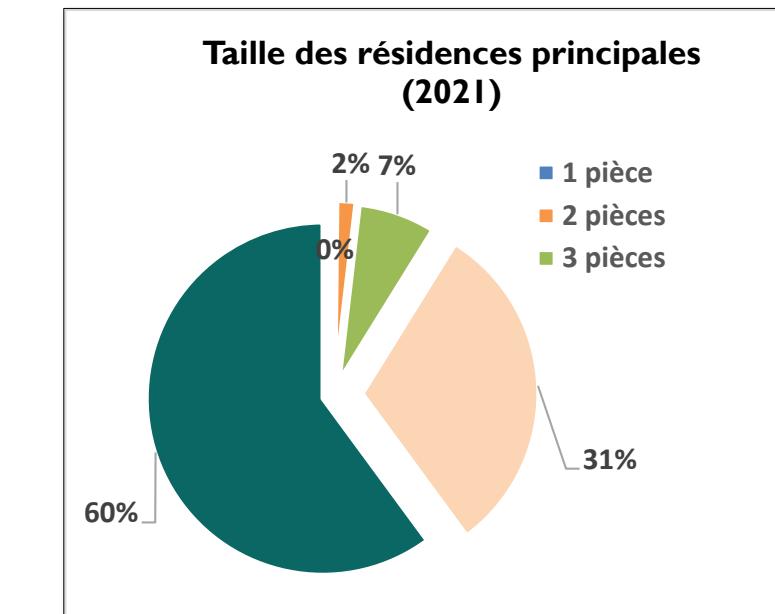


Figure 37 : Tableau de la taille des logements, INSEE 2021

Et on lit même une dynamique inverse dans la comparaison des chiffres entre 2010 et 2021 puisque on voit que le nombre de logements de petite taille, les 2 et 3 pièces notamment n'augmente que très légèrement (+ 9) alors que le nombre des 4 pièces ou plus a augmenté de 121 unités.

TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	FRANCHELEINS			
	Nombre 2010	%	Nombre 2021	%
1 pièce	0	0%	1	0%
2 pièces	4	1%	10	2%
3 pièces	41	9%	42	7%
4 pièces	120	26%	186	31%
5 pièces ou plus	305	65%	360	60%
Ensemble	470	100%	599	100%

Figure 38 : Evolution de la taille des logements entre 2010 et 2021, INSEE 2021

Par le prisme de ces diverses données concernant le parc de logements, nous pouvons constater une production de logement sur la commune très uniforme.

De même, on constate qu'il s'agit d'un parc de logement dont le statut d'occupation est très prioritairement la propriété.

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	FRANCHELEINS				AIN	
	Nombre de ménage 2010	%	Nombre de ménage 2021	%	Nombre de ménage 2021	%
Propriétaires	365	84%	522	87%	173086	62%
Locataires	66	15%	69	12%	99207	36%
Logé gratuitement	1	0%	6	1%	5052	2%
Ensemble	432	100%	597	100%	277345	100%

Figure 39 : Evolution des statuts d'occupation des résidences principales entre 2010 et 2021, INSEE 2021

La tendance semble se poursuivre à la vue de la diminution de 3% du nombre de locataires de 2010 à 2021. On notera que cette dynamique se retrouve aussi au niveau du département de l'Ain quoique de manière moins forte.

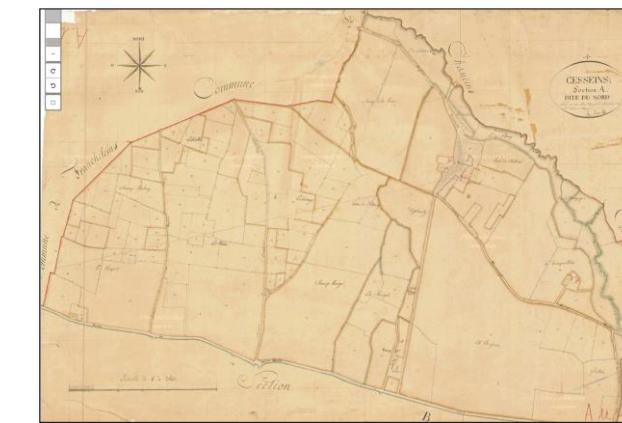
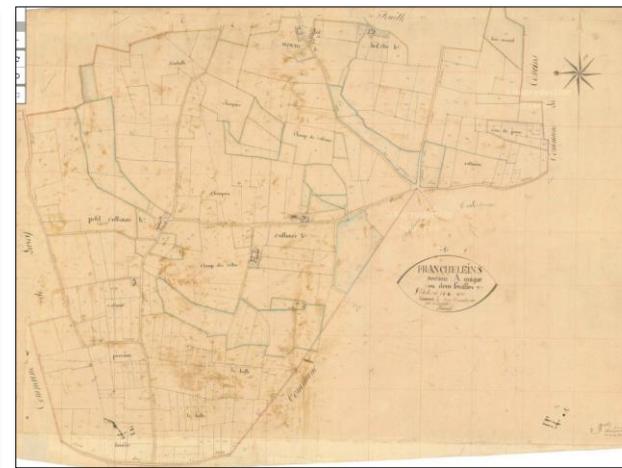
3.3 MORPHOLOGIE ET STRUCTURE URBAINE DE LA COMMUNE

3.3.1 Le regroupement de trois communes

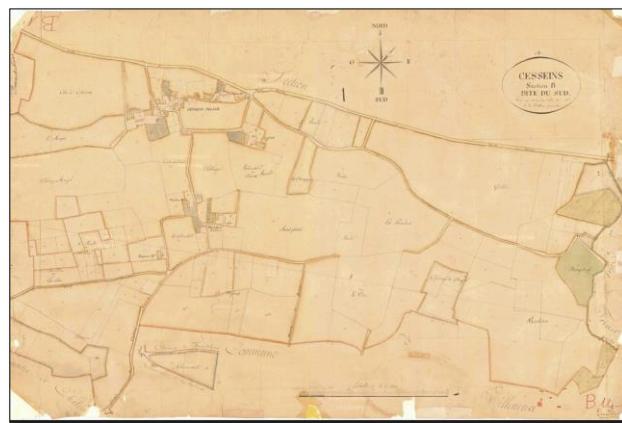
La carte de l'État-Major de la fin du XIX^{ème} siècle, nous montre une structure urbaine déjà très dispersée sur le territoire, une structure qui correspond typiquement à l'espace rural bressan structuré autour de 3 communes.



Carte 4 : Cadastre napoléonien de la centralité de Francheleins, Archives de l'Ain



Carte 5 : Cadastre napoléonien du hameau de Cesseins, Archives de l'Ain



Carte 6 : Cadastre napoléonien du hameau d'Amareins, Archives de l'Ain

Nous retrouvons, ainsi :

- Le centre principal actuel, constitué autour de l'église qui restait très modeste dans la moitié du XIX^{ème} siècle, seuls quelques corps de ferme y sont présents. Nous retrouvons un peu plus haut la grange gaillardon et un peu plus à l'Est le château de Francheleins. Il ne s'agissait pas d'une centralité à part entière. Seul, le monument que représente l'église le constituait comme telle.
- La morphologie urbaine de Cesseins représentait davantage un village plus compact avec une concentration de bâti plus important autour de nombreux corps de fermes. Ces derniers étaient constitués de grands bâtiments édifiés à proximité directe des voiries principales de circulation.
- Concernant dorénavant le bourg d'Amareins, ce dernier dispose d'une enveloppe urbaine plus importante que celle de Francheleins avec un nombre de corps de fermes important mais avec un tissu urbain bien plus lâche que sur le bourg de Cesseins.

En tout état de cause, de nos jours, une vraie centralité s'est dessinée sur le territoire, et ce, sur le bourg de Francheleins qui ne représentait pas le secteur de vie principal initialement. Seul l'église y était implantée.

A la fin du XX^{ème} siècle, en lien avec les phénomène de périurbanisation, le développement urbain s'effectue sur différents secteurs et ce de manière différente :

- Le principal développement a été effectué sur le bourg de Francheleins s'affirmant, ainsi, comme une vraie centralité de territoire, et ce, particulièrement sur la façade Sud de l'église. Il s'agit actuellement du seul secteur historique faisant l'objet de développement.
- Le hameau de Cesseins qui s'est particulièrement développé entre 1975 et 2000 par le prisme d'opérations ponctuelles d'habitat individuel de type pavillonnaire. Dorénavant, le hameau possède une urbanisation compacte mêlant ancien et récent. A partir des années 2000, ce dernier n'a que très peu évolué urbainement parlant.
- Le hameau d'Amareins, quant à lui, a conserver son tissu urbain lâche en urbanisant au coup par coup par le prisme d'opération d'habitat individuel d'opportunité, le long de l'axe de déplacement principale.
- Un nouveau secteur urbain s'est dessiné sur la commune, en lien avec l'étalement urbain de la commune voisine, Montmerle-sur-Saône. Il s'agit du secteur ayant connu la plus forte urbanisation, et ce, exclusivement par le prisme d'opération d'aménagement groupé de type lotissement.



Figure 40 : Photographies aérienne de l'évolution du bourg de Francheleins de 1965 à aujourd'hui, IGN



Figure 41 : Photographies aériennes de l'évolution du bourg de Cesseins de 1965 à aujourd'hui, IGN



Figure 42 : Photographies aériennes de l'évolution du bourg d'Amareins de 1965 à aujourd'hui, IGN



Figure 43 : Photographies aériennes de l'évolution de l'enveloppe urbaine de la commune de Montmerle-sur-Saône de 1965 à aujourd'hui, IGN

3.3.2 Une évolution de la tâche urbaine destinée quasi-exclusivement à l'habitat et une petite partie pour l'activité

L'évolution de la tâche urbaine de 2011 à 2021 nous expose ainsi un développement pratiquement exclusivement dédié à de l'habitat et dispersé, plus particulièrement, sur deux secteurs urbains correspondant à la centralité actuelle (bourg de Francheleins) et le secteur de développement urbain de Montmerle-sur-Saône.

Le développement global de l'enveloppe urbaine, entre 2011 et 2021, s'élève environ à 5.4 ha. Il regroupe essentiellement des opérations d'habitat (89%) et d'activité (11%).

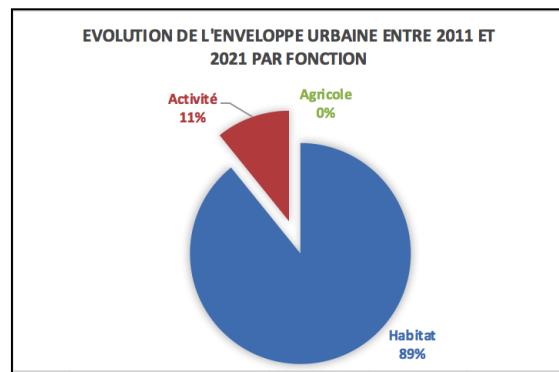
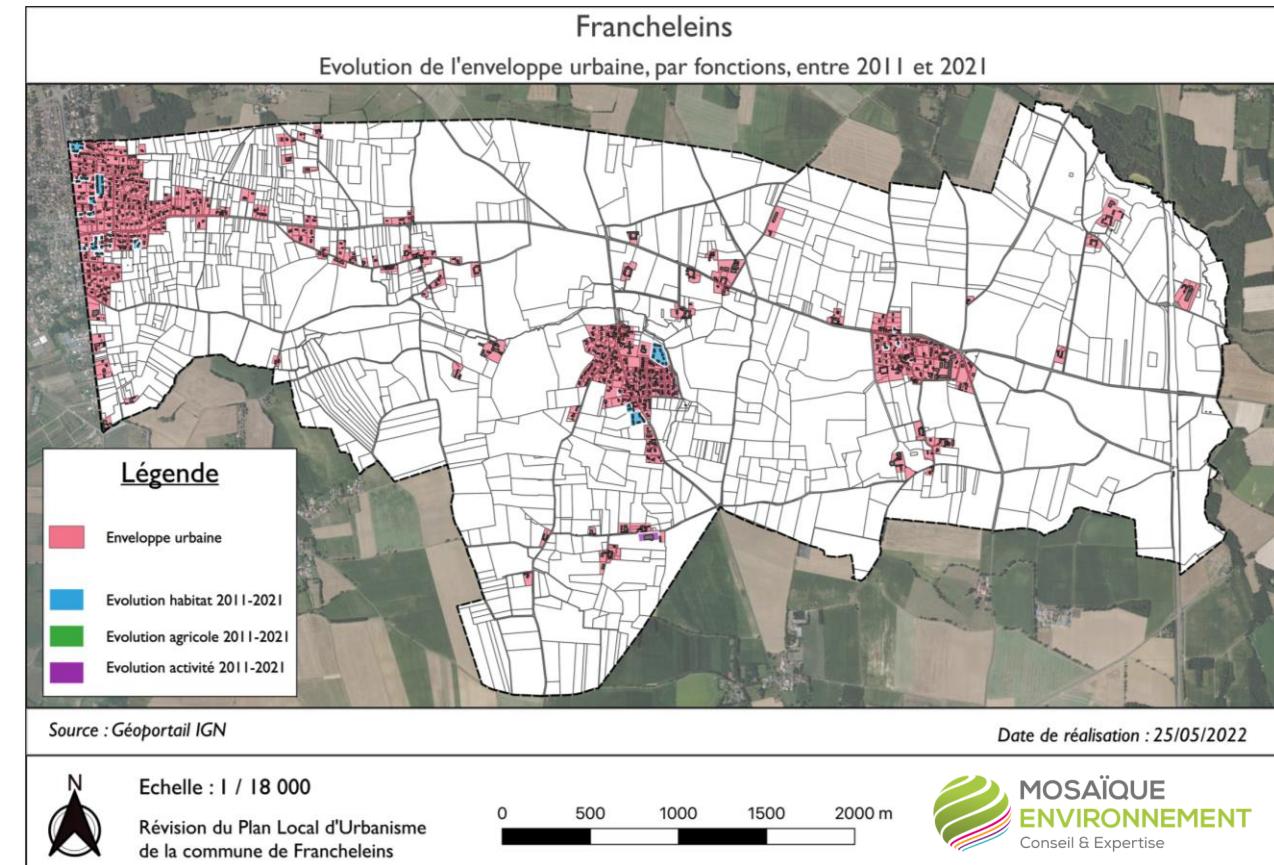


Figure 44 : Évolution du tissu urbain par fonction, entre 2011 et 2021, Mosaïque Environnement

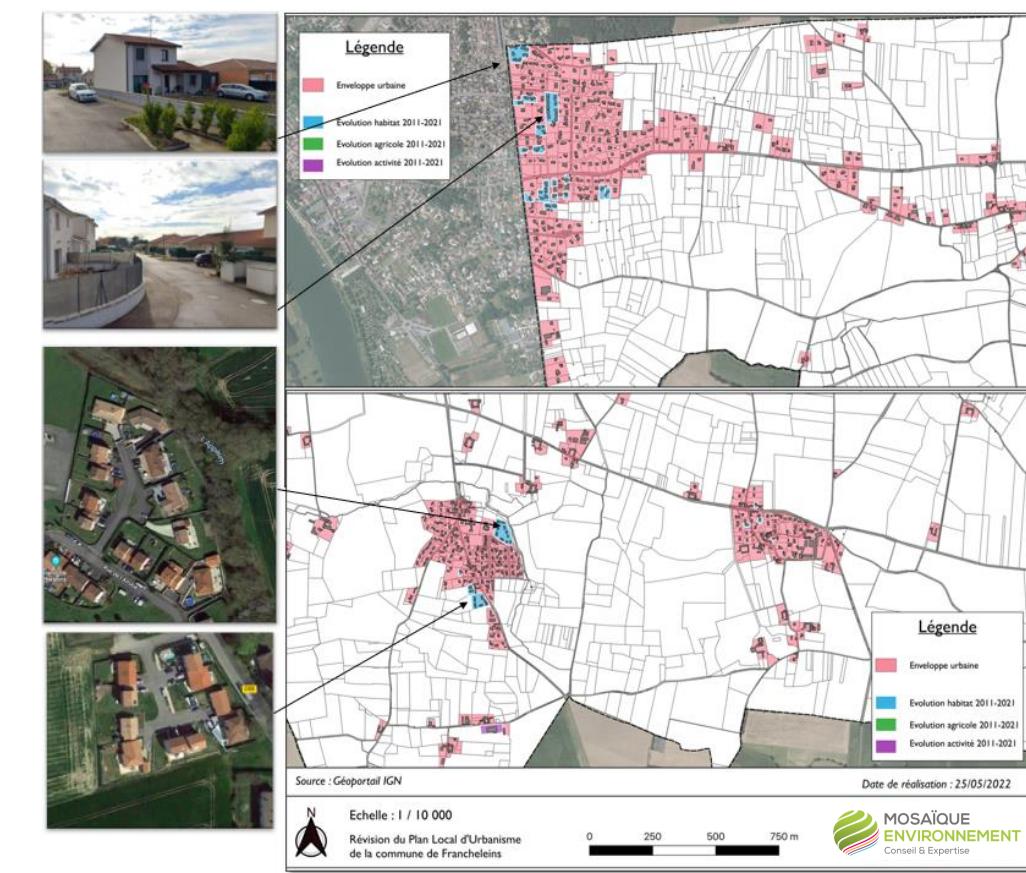
La consommation pour la fonction d'habitat entre 2011 et 2021, se fixe, ainsi, à 4.8 ha et pour la fonction d'activité à 0.75 ha. Aucun développement de l'activité agricole ne s'est opéré sur le territoire.

Surface de développement de l'habitat par secteur :

- Francheleins : 1.79 ha
- Cesseins : 0.24 ha
- Amareins : 0 ha
- Montmerle : 2.8 ha



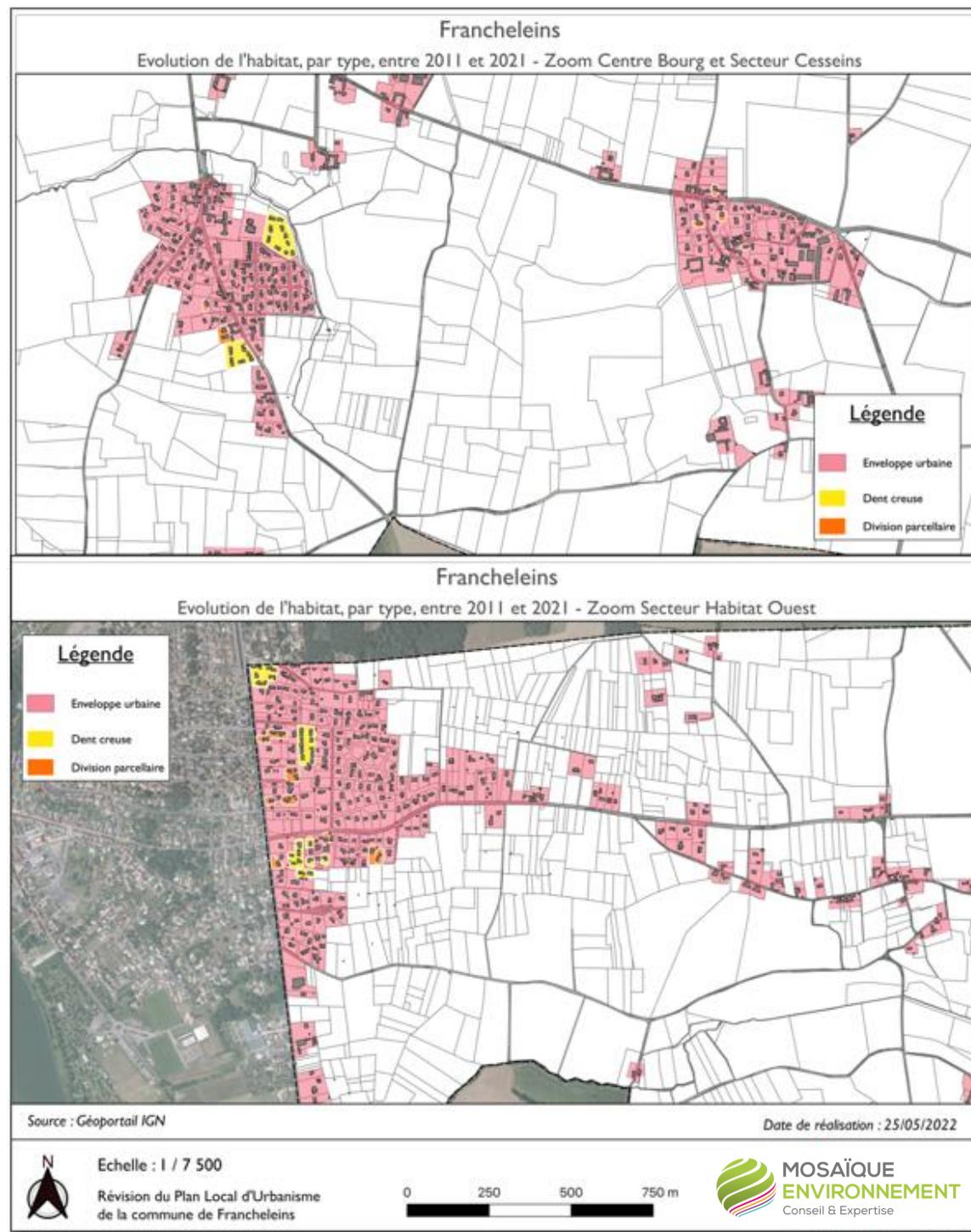
Carte 7 : Évolution de l'enveloppe urbaine par fonctions entre 2011 et 2021, Mosaïque Environnement



Carte 8 : Zoom sur les opérations d'aménagement d'habitat entre 2011 et 2021, Mosaïque Environnement

Suite à l'analyse des opération d'habitat sur la période 2011-2021, nous pouvons observer une augmentation de la densité sur des opérations de lotissements de type maisons individuelles et une diminution de la taille des parcelles. Sur cette période, la densité moyenne représente environ 21.5 logts/ha en lien avec la construction de 103 logements sur une surface consommée de 4.8 ha.

3.3.3 Un développement urbain effectué majoritairement dans la tâche urbaine existante



Carte 9 : Zoom sur les types de potentiels investis pour le développement urbain, Mosaïque Environnement

Par le prisme de la carte ci-dessus, nous pouvons distinguer sur quels potentiels se sont effectués les opérations d'habitat des 10 dernières années.

Nous constatons une utilisation relativement conséquente des potentiels en dents creuses essentiellement pour développer de l'habitat, souvent par des opérations d'ensemble. Ces opérations s'inscrivent, pour la plupart, au sein de la tâche urbaine existante, évitant ainsi les extensions de cette dernière.

Par la même occasion, nous observons un nombre important de divisions parcellaires visant à produire de l'habitat individuel « au coup par coup » et ce exclusivement dans l'enveloppe urbaine.

Ainsi, le développement urbain pour l'habitat s'est établi majoritairement dans la tâche urbaine existante.

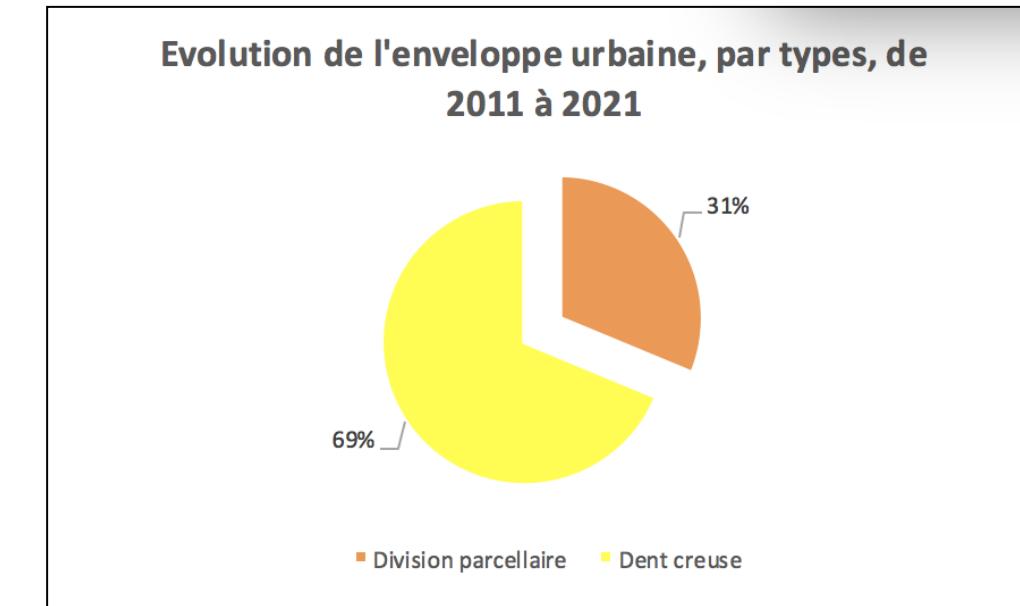


Figure 45 : Évolution de l'enveloppe urbaine par types, entre 2011 et 2021, Mosaïque Environnement

3.3.4 Des densités et des formes urbaines hétérogènes

TABLEAU COMPARATIF DES DENSITES ET FORMES URBAINES	
ROUTE DE MONTMERLE LOGEMENTS INDIVIDUELS TYPE PAVILLONNAIRE 4 LOGEMENTS 0.95 HA DENSITE BRUTE : 4 LOG/HA PARCELLES : 2 400 M²	 <i>Figure 46 : Photographie de logement individuel de type pavillonnaire</i>
LOTISSEMENT RUE DES CHATAIGNIERS LOGEMENTS INDIVIDUELS ET INDIVIDUELS-GROUPES 12 LOGEMENTS 0.59 HA DENSITE BRUTE : 20 LOG/HA PARCELLES : 500 M²	 <i>Figure 47 : Photographie aérienne de la surface de secteur urbain</i>

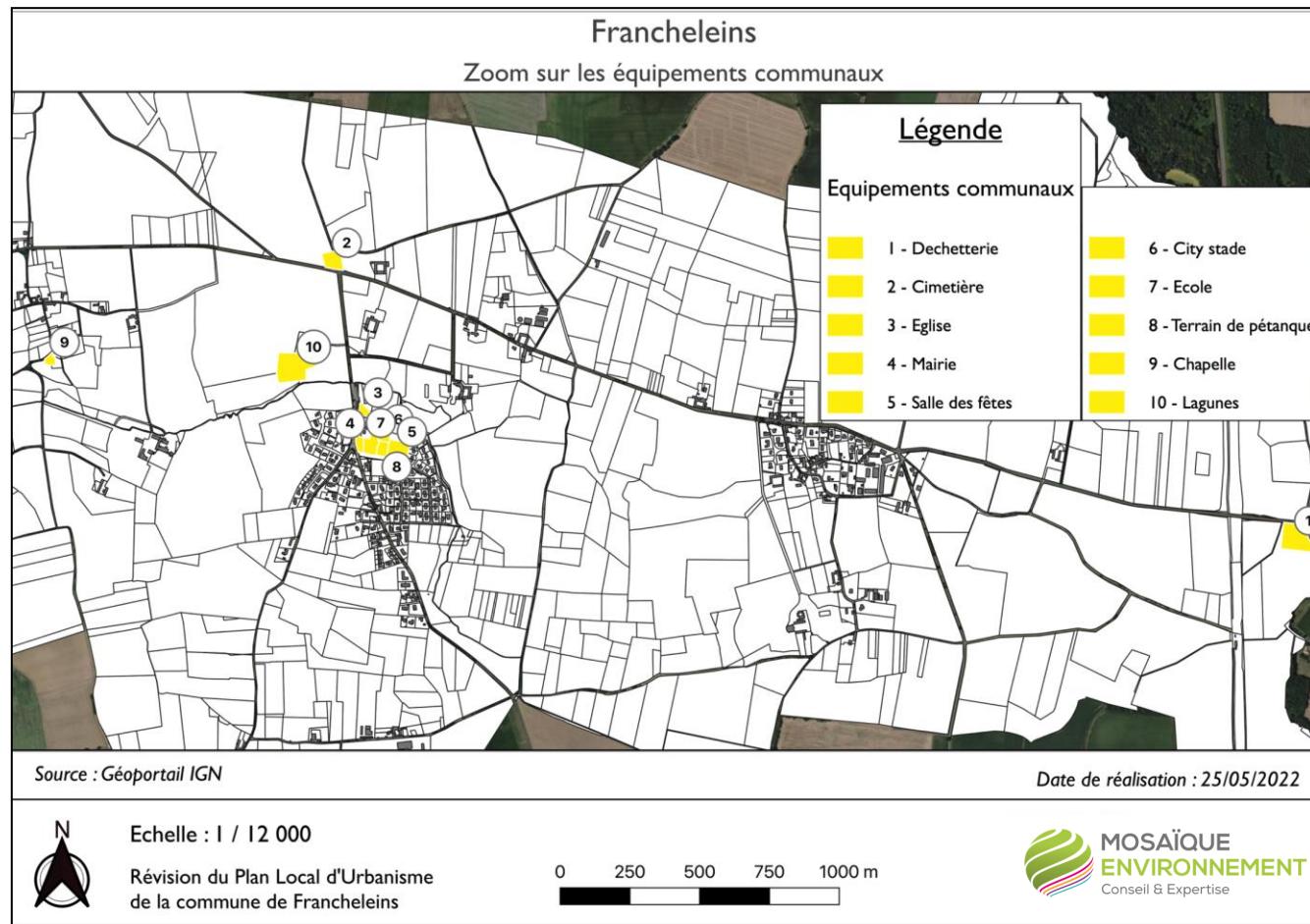
IMPASSE DE L'APPEUM LOGEMENTS COLLECTIFS 6 LOGEMENTS 0.156 HA DENSITE BRUTE : 38 LOG/HA	 <i>Figure 50 : Photographie de logements collectifs sur l'impasse de l'Appeum</i>	 <i>Figure 51 : Photographie aérienne de la surface du secteur urbain</i>
--	--	---

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une attractivité de la commune qui entraîne une forte croissance de la population. ✓ Une population encore très jeune 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un vieillissement de la population actuellement ralenti par la forte dynamique de la croissance de la population ✓ Une offre en logement très « monospécifique » de type maison individuelle et qui peut laisser de côté certaine demande : jeunes qui débutent dans la vie, jeune couple primo-accedant, personnes âgées... ✓ Une structure urbaine en trois parties, avec un fort développement hors du centre bourg dans des quartiers d'habitation éloignés du centre bourg
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aller pas à pas vers une plus grande mixité dans l'offre de logement (sociale et générationnelle et assurer une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants. ✓ Renforcer le développement au centre bourg ✓ Un cadre de vie à préserver, notamment à travers les espaces ruraux qui fondent une part de l'attractivité de la commune. ✓ Maintenir le niveau d'équipement qui participe à l'attractivité de la commune. 	

4 CADRE DE VIE

4.1 EQUIPEMENTS

4.1.1 Une offre en équipement public localisée sur la centralité urbaine



Fracheleins dispose de quelques équipements publics :

✓ Les essentiels

- Mairie
- Église
- Cimetière
- Salle des fêtes
- École primaire
- Cantine scolaire
- Chapelle
- Lagunage

✓ Les sportifs et les loisirs

- Espace sportif et de loisirs localisé entre la salle des fêtes et l'école (terrain de pétanque, city stade, espace de musculation et aire de jeu)

✓ Les spécialisés

- La déchetterie

L'intégralité de ces équipements se localisent sur la centralité urbaine de la commune et le long de l'axe principal, qui leur permet une desserte efficace.



Figure 52 : Photographies de l'espace sportif et de loisirs et de l'école primaire



Figure 53 : Photographie de la déchetterie et de la mairie

4.1.2 Des équipements scolaires permettant la stabilisation des effectifs

Une école est implantée dans le centre-bourg de Francheleins, regroupant en 2021, au total, 160 élèves répartie entre la maternelle et l'élémentaire.

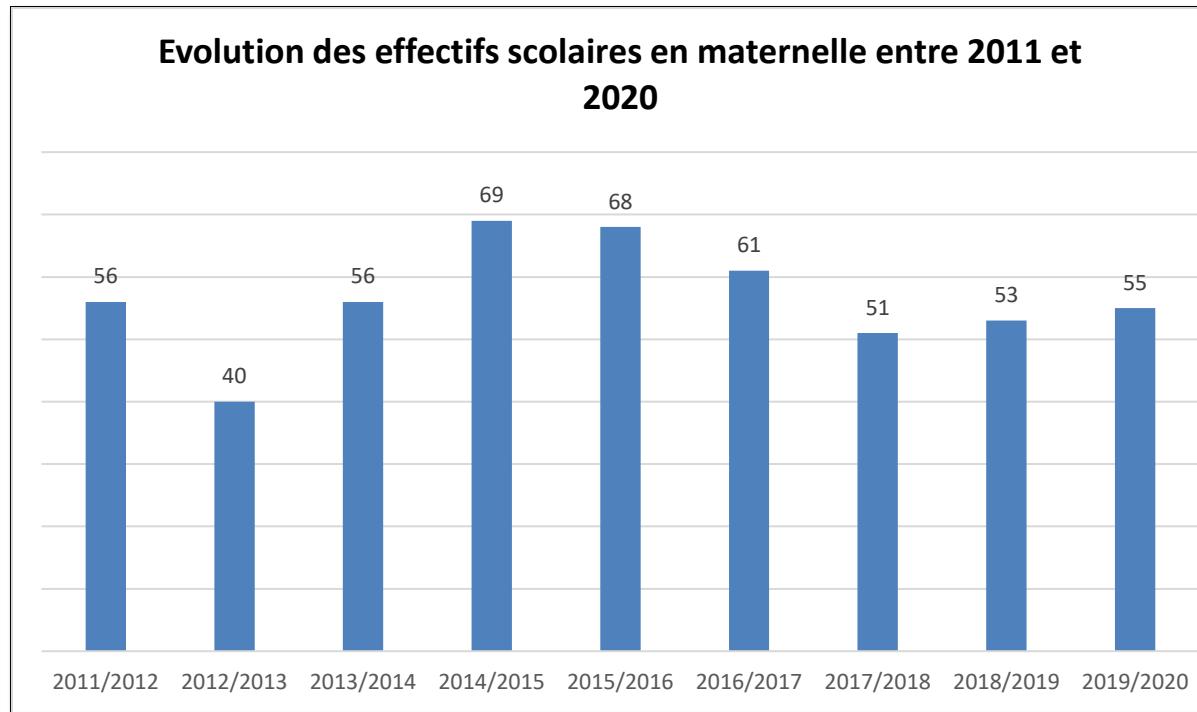


Figure 54 : Évolution des effectifs scolaires en maternelle de 2011 à 2020, Données communales

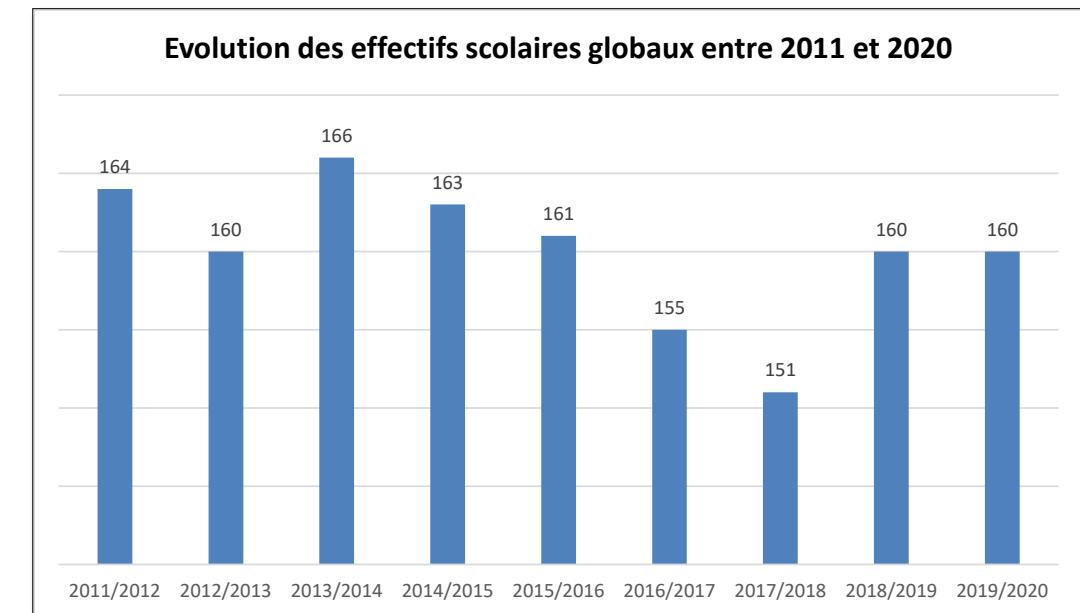


Figure 56 : Évolution des effectifs scolaires globaux de 2011 à 2020, Données communales

Il s'agit d'une école primaire composée de 2 classes de maternelle et de 4 classes d'élémentaire.

Même si les effectifs fluctuent légèrement au sein des classes de maternelles et d'élémentaires, nous pouvons observer que les effectifs globaux de l'école se stabilisent depuis une petite dizaine d'années, en variant de 151 élèves en 2017-2018 (chiffre le plus bas) à 166 en 2013-2014 (chiffre le plus haut).

Aucun collège et lycée n'est implanté sur le territoire de la commune. Les élèves se rendent au collège à Montceau et au lycée à Belleville.

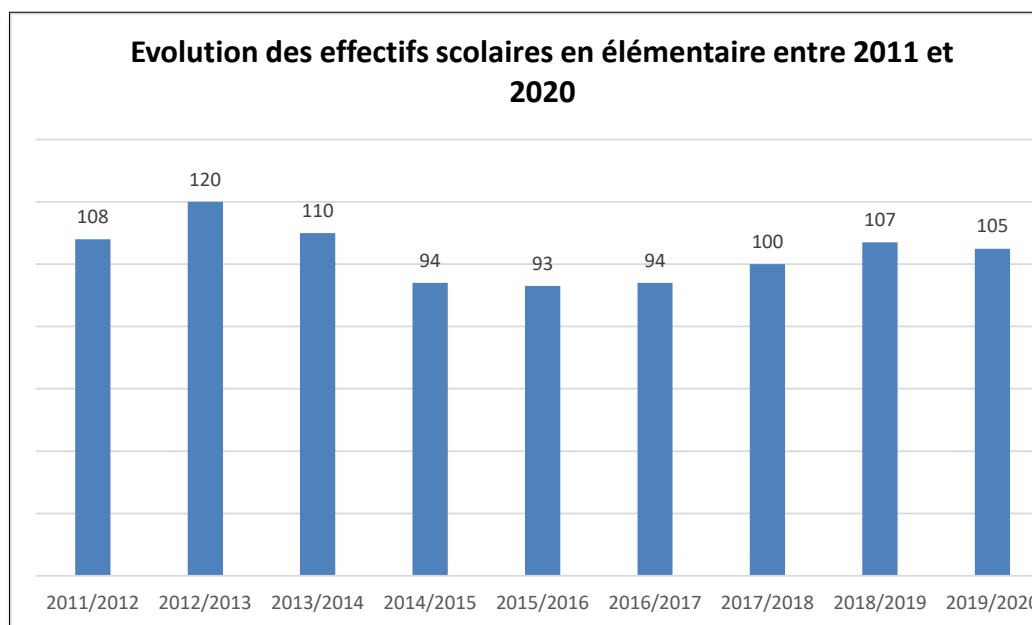
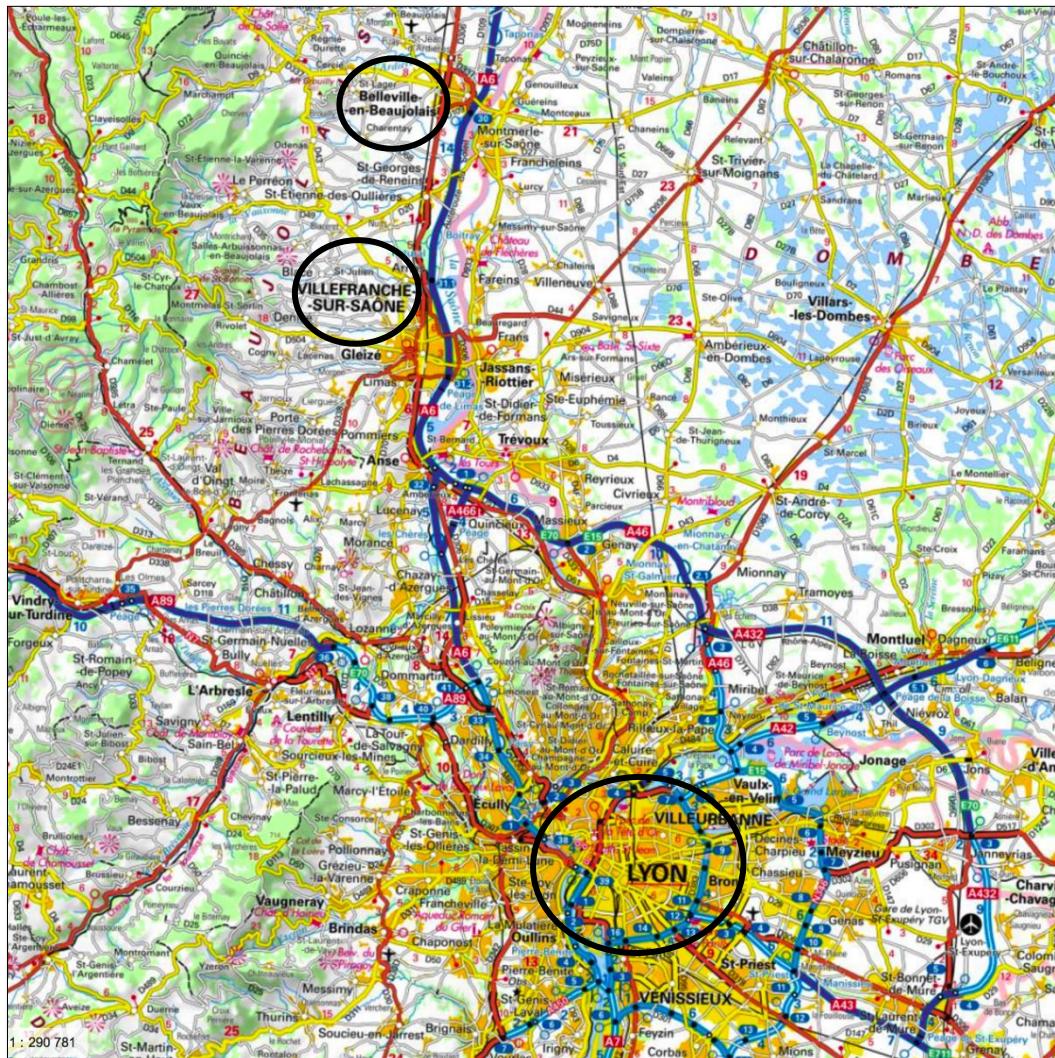


Figure 55 : Évolution des effectifs scolaires en élémentaire de 2011 à 2020, Données communales

4.2 TISSU ECONOMIQUE ET EMPLOI

La localisation de la commune lui permet de bénéficier de la proximité des pôles d'emplois importants que représentent celui de Belleville et de Villefranche-sur-Saône. De même, elle profite du bassin d'emplois important que représente l'agglomération lyonnaise, localisée à 45 minutes de voitures.



Carte 11 : Localisation de la commune par rapport aux bassins d'emploi, Géoportail

La proximité avec les bassins d'emploi mentionnés précédemment est certes bénéfique pour l'attractivité de la commune au vu de l'absence de zone d'activité, à proprement parlé, sur la commune.

Le nombre de personnes actives ayant un emploi sur Francheleins s'élève à 782. Cela représente environ la moitié de la population.

Par ailleurs, le nombre d'emplois sur la commune est loin d'être négligeable avec la présence de 155 emplois. Théoriquement la commune pourrait proposer un emploi à 20% des actifs soit environ 1/5 de

la population. Cette concentration d'emploi, depuis, 2010 est en légère augmentation, avec une représentation de +2%.

Cette concentration de l'emploi sur le territoire s'explique par la présence de 4 secteurs principaux qui représente l'économie présente de la commune, à savoir :

- Le commerce, transports, hébergement et restauration
- Les activités spécialisées et les services administratifs
- La construction
- Les indépendants travaillant de chez eux

Emploi et activité	2010	2021
Nombre d'emplois	109	155
Nombre d'actifs ayant un emploi	653	782
Concentration de l'emploi	17%	20%

Figure 57 : Tableau de la concentration de l'emploi sur la commune, INSEE 2021

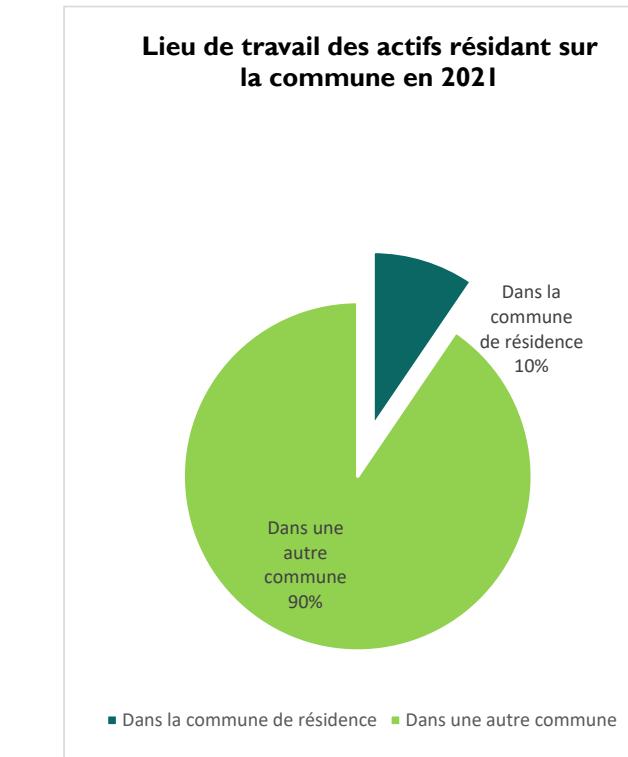


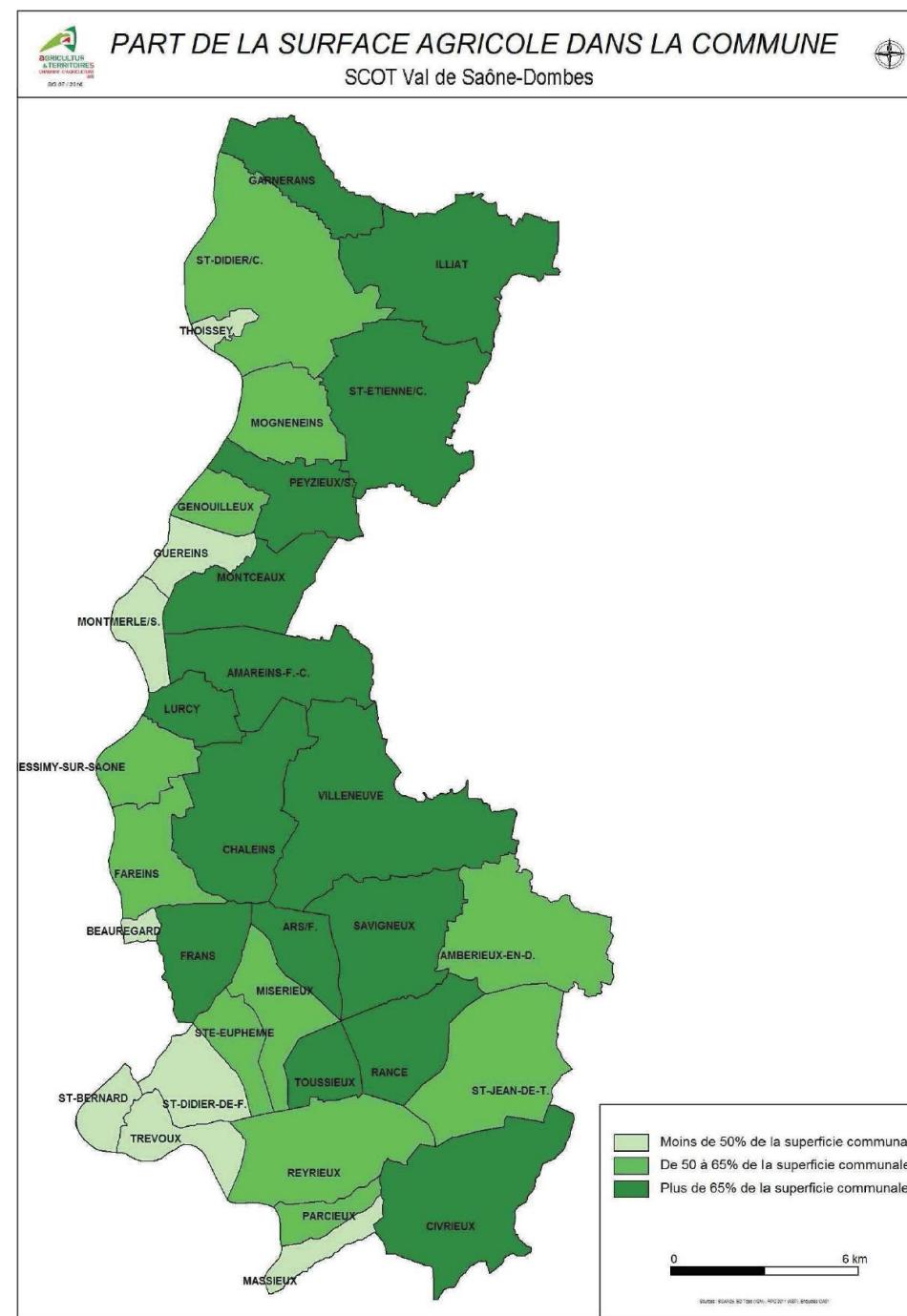
Figure 58 : Diagramme des lieux de travail des actifs résidant sur la commune en 2021, INSEE 2021

En tout état de cause, seulement 10% des actifs résident et travaillent à Francheleins. La commune est fortement dépendante du bassin d'emploi auquel elle appartient, à savoir la zone d'emploi de Belleville, Villefranche-sur-Saône et la métropole lyonnaise.

4.3 ACTIVITES AGRICOLES

4.3.1 Contexte général

La commune appartient au territoire agricole du Val de Saône Sud qui, selon le diagnostic agricole du SCoT, se caractérise par des terres agricoles d'excellente qualité. Les productions végétales dominent avec une présence de l'élevage moins marquée qu'au Nord. Les sols sont riches et présentent un très bon potentiel agronomique.

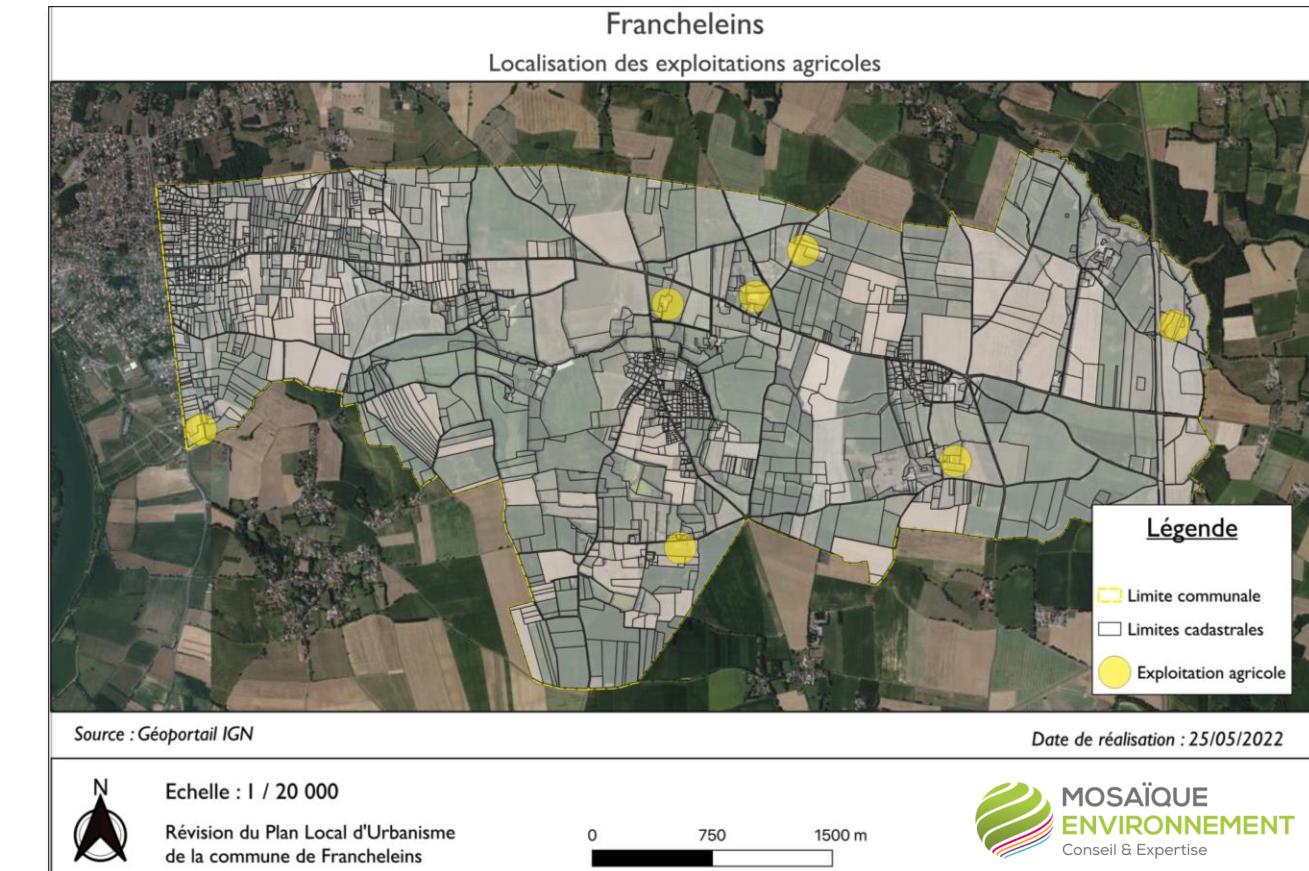


À l'échelle du SCoT, la commune fait partie des communes où la part de surface agricole est très importante et représente plus de 65% du territoire.

La commune bénéficie des trois Indication Géographique Protégées (IGP) suivantes :

- Côtes de l'Ain (vins)
- Volailles de l'Ain
- Emmenthal français Est-Central

4.3.2 Les sites agricoles sur la commune



Carte 13 : Localisation des sites d'exploitation agricole, Mosaïque Environnement

La commune dispose de plusieurs activités agricoles diversifiées et dynamiques allant de la poly culture au poly élevage. On note aussi la présence d'une activité équestre (Haras du Pichatier).

Malgré une baisse du nombre d'exploitations agricoles, la SAU moyenne augmente progressivement. En 1998, nous étions à 41 ha, en 2000 à 63 ha et en 2020, à 98 ha. Cette dynamique suit l'évolution des pratiques agricoles dans une commune à caractère rural marqué.

7 sites agricoles sont aujourd'hui répertoriés sur la commune :

- ✓ Un élevage de brebis (Les Brebis de Julien)
- ✓ Maraîchage (avec vente de légumes bio (Le jardin d'à côté)

- ✓ Un élevage de porc, volailles et également cerfs... (avec transformation et vente : « la ferme de Collonge »).
 - ✓ GAEC de Montplaisir (culture et élevage associés)
 - ✓ GAEC des Perses à la trinquaillère (élevage et culture)
 - ✓ Un site d'exploitation à Grange gaillardon (céréales)
 - ✓ Les silos LGC (stockage et séchage de céréales)

Auquel, il faut ajouter deux sites liés au cheval :

- ✓ Le poney club de l'Ain
 - ✓ Le haras du Pichatier

La commune est largement dominée par les activités céréalières et d'élevage de bovin, mais l'on peut constater une diversification des activités et surtout un renforcement des activités de transformation et de vente directe...

La commune s'inscrit dans l'enjeu général du SCoT pour « Val de Saône Sud » qui est de protéger les grands secteurs agricoles homogènes et les secteurs à forts potentiels agronomiques, les bâtiments agricoles et les parcelles stratégiques de toute urbanisation.

On notera que les sites d'exploitation sur Francheleins sont presque tous relativement éloignés des secteurs urbanisés ce qui simplifie la cohabitation.

Un enjeu existe toutefois au niveau du secteur d'Amareins à proximité de Montmerle, avec les deux sites « Les brebis de Jullien » et « Le jardin d'à côté » qui sont proche de l'urbanisation autour de la RD933.

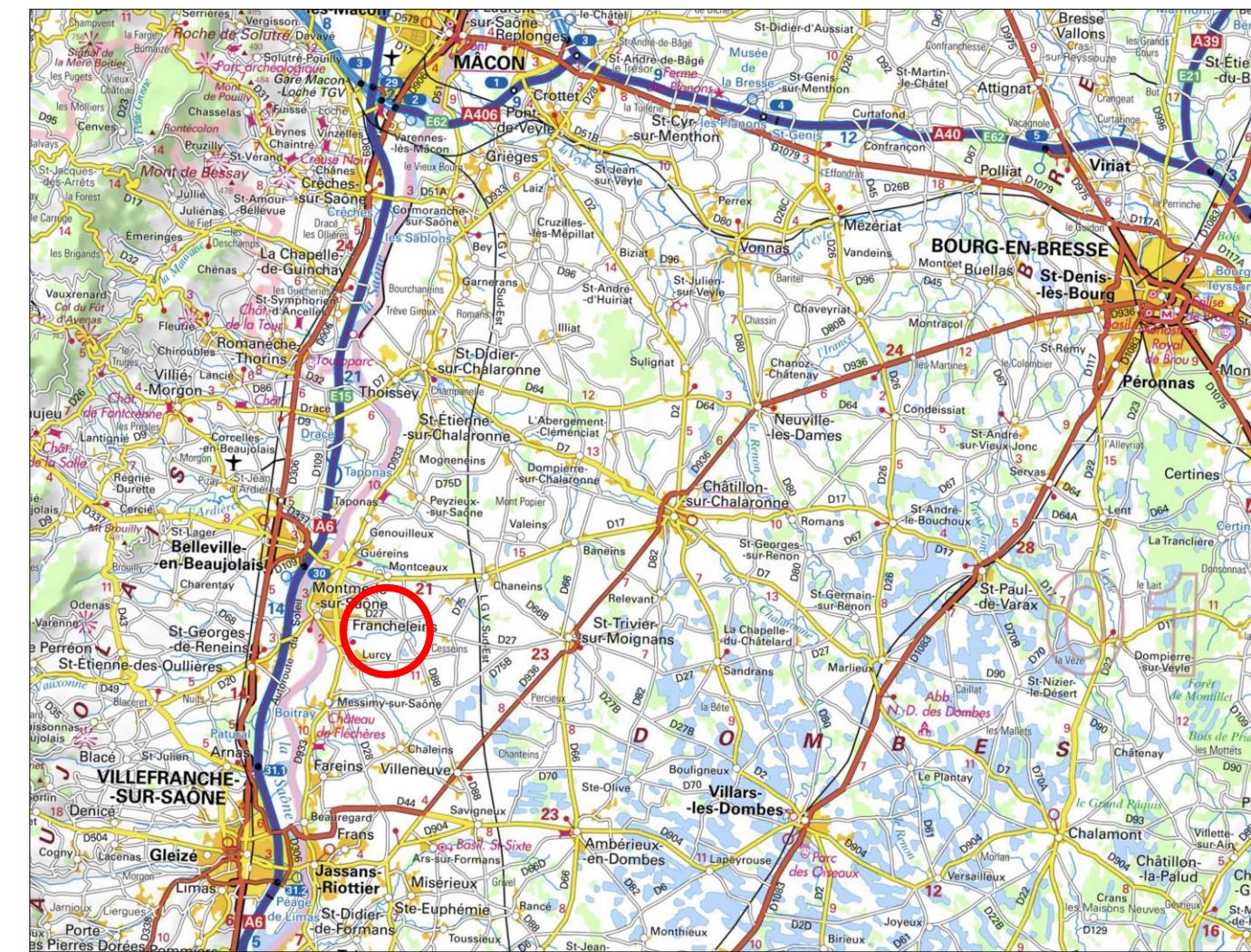


Figure 59 : Photographie aérienne des deux sites "Les Brebis de Julien" et "Le jardin d'à côté" (Maison Héritier), Géoportail

4.4 VOIRIE, DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS

4.4.1 Un territoire bien desservie par les axes routiers et ferroviaires

Quoique légèrement à l'écart, le territoire de la commune est très bien situé par rapport aux grandes voiries de desserte reliant Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse et Mâcon. Au delà, c'est aussi une position à la croisée des autoroutes Nord-Sud (A6) et Est-Ouest (A40 et RCEA).



Carte 14 : Localisation de la commune par rapport aux axes routiers. Géoportail

De plus au niveau de la desserte ferroviaire, la commune est proche de Belleville-en-Beaujolais et donc d'une gare desservant Lyon ou Dijon (à 15 minutes en voiture). On peut aussi noter la proximité de la gare TGV à macon qu'i n'est qu'à 30 minutes de trajet.

Toutefois, l'absence de desserte en transport en commun d'échelle locale fait que le territoire est très dépendant de véhicules individuels, particulièrement la voiture, comme le montre les éléments de l'insee.

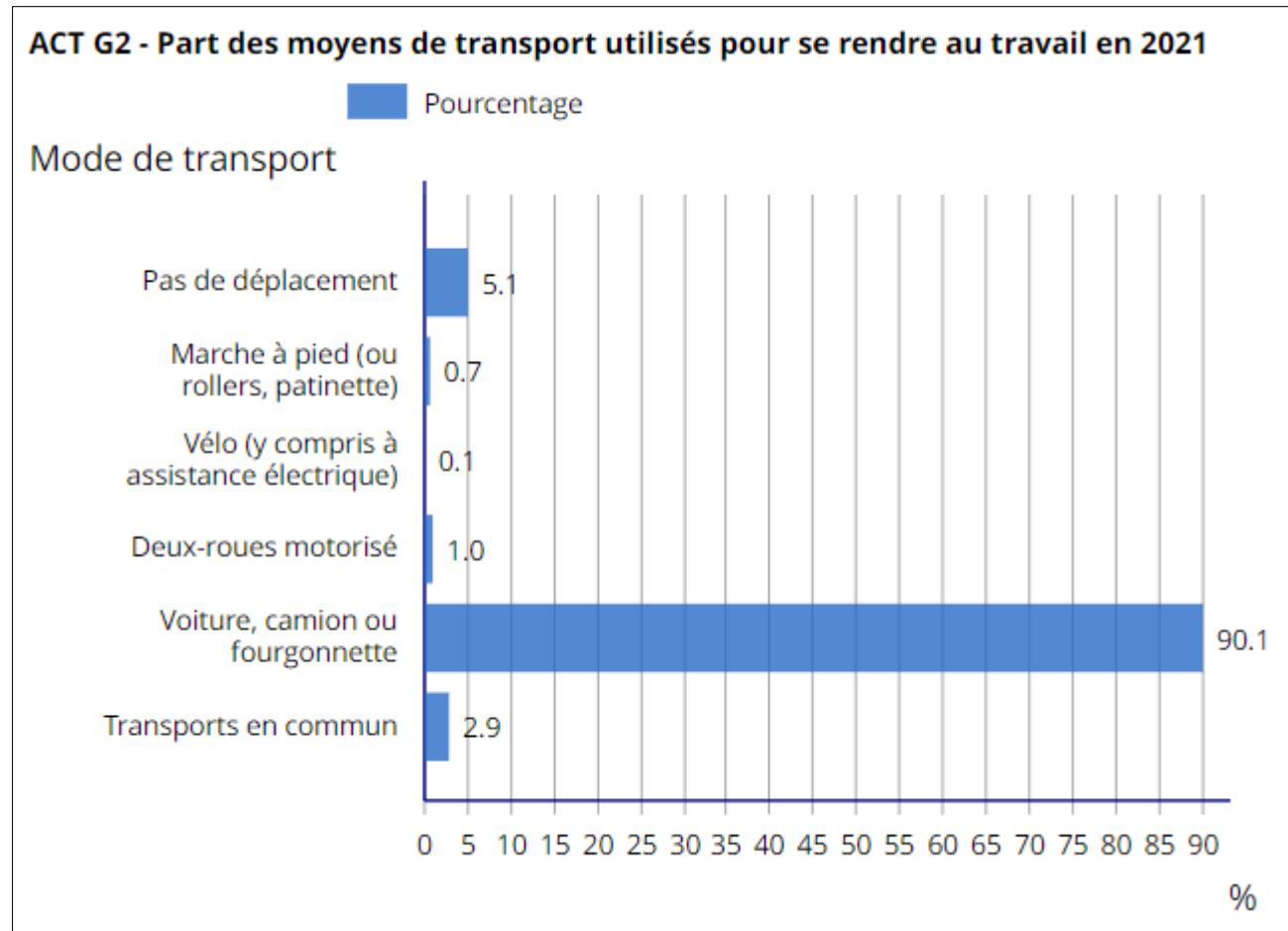


Figure 60 : Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018, INSEE 2021

Ainsi, 90% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail, contre 82% à l'échelle de la zone d'emploi (Villefranche-sur-Saône).

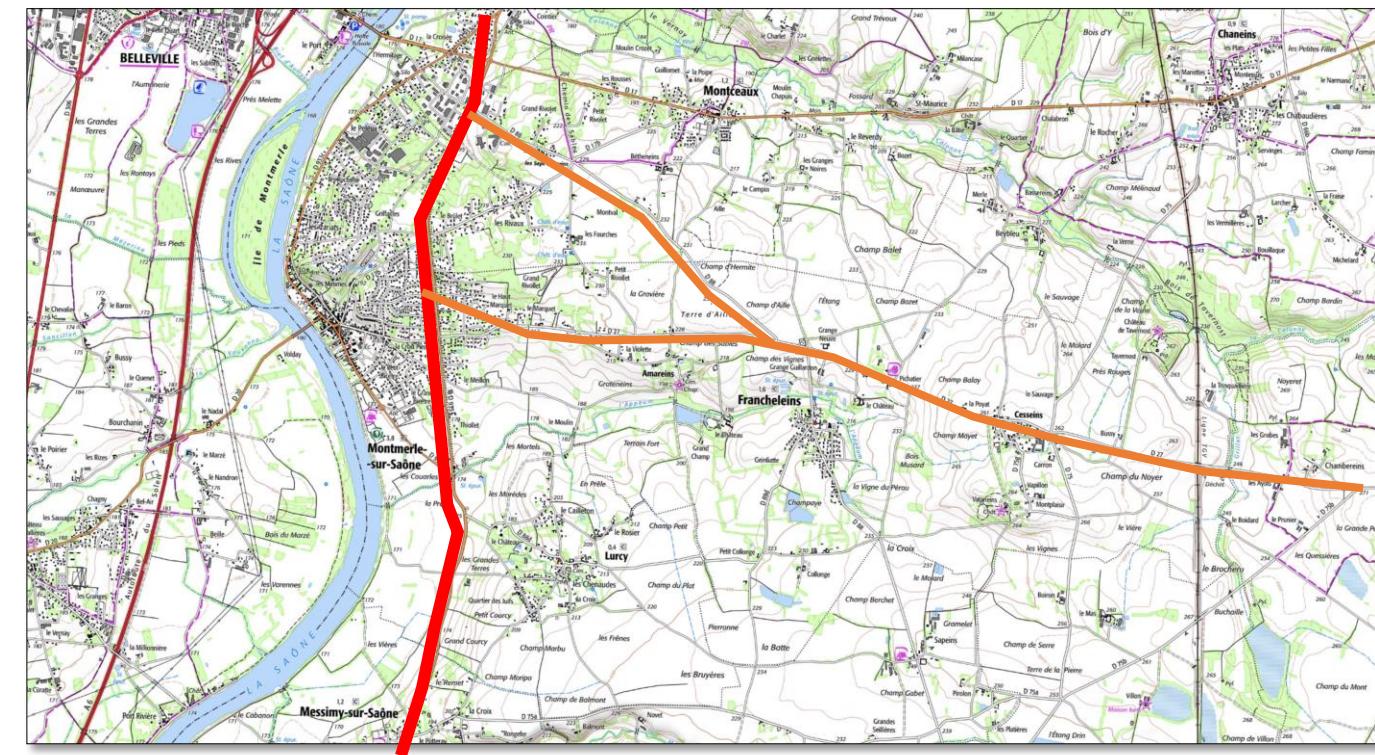
4.4.2 La hiérarchie des voiries

Le territoire est traversé par trois routes départementales.

La plus impactante est la RD 933 qui suit la vallée de la Saône à l'Ouest du territoire et qui dessert les communes de la plaine qui ont connu de forts développements depuis une cinquantaine d'année. Toutefois, elle longe simplement le territoire communal, mais elle affecte la partie d'Amareins proche de Montmerle.

Les deux autres (RD88 et RD27) restent de desserte locale. On notera que Francheleins est traversé par la RD 88, mais aussi la RD 88d. Cesseins est longé par la RD27 et desservi par la RD75g.

Les autres voiries sont de desserte locale pour les écarts dispersés sur la commune. Toutefois, les voiries sont souvent étroites.



Carte 15 : Localisation des routes départementales desservant la commune, Géoportail

4.4.3 Une offre en stationnement relativement conséquente

Les stationnements publics sont concentrés autour de la mairie et de la stalle des fêtes. On y compte une cinquantaine de places.

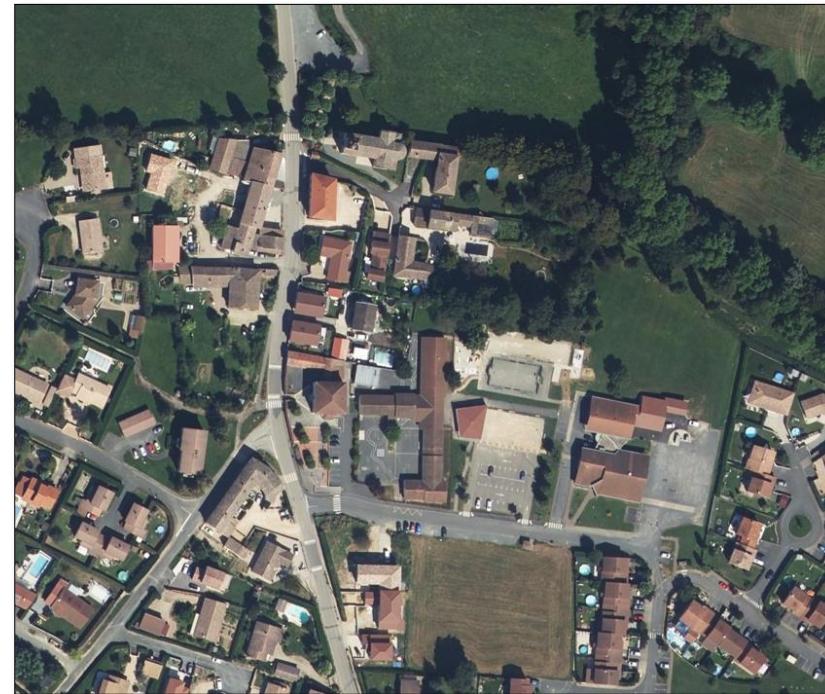


Figure 61 : Photographie aérienne de la localisation du stationnement public, Géoportail

On trouve aussi quelques places à l'entrée Nord de la commune et les opérations de lotissement compte aussi des places visiteurs.

4.4.4 Des modes actifs encore peu exploités

Concernant les modes actifs, seulement des cheminements piétons ont été aménagés et ces derniers restent très limités.

Ils se localisent le long de l'axe qui traverse le centre bourg et sont seulement aménagés sur une courte séquence des deux côtés, puis d'un seul côté avant de disparaître complètement en sortie Sud.

A noter que sur le hameau de Cesseins, aucun trottoir n'est présent sur le tronçon de la RD27.



Figure 62 : Photographies des cheminements piéton le long de l'axe principal du centre-bourg



Figure 63 : Photographie de l'absence de continuité piétonne sur la RD27



Figure 64 : Photographie de l'absence de continuité piétonne sur la RD933

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une offre en équipement public de proximité forte. ✓ Une proximité de l'agglomération de Belleville en Beaujolais pour y trouver les services et commerces ✓ Une dynamique au niveau agricole ✓ Quelques entreprises sur la commune et des activités liées aux loisirs et au tourisme (restaurant, centre équestre, hébergements...) ✓ Une proximité au niveau des grands axes de communication au niveau de Belleville en Beaujolais (A6, Voie ferrée PLM). ✓ Un centre bourg à taille humaine dans lequel les déplacements doux restent possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un niveau de services privés et de commerce très bas ✓ Une commune d'abord résidentielle ✓ Une forte dépendance à la voiture ✓ Des aménagements pour les déplacements doux peu développés ✓
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir et développer l'offre en équipements et, dans la mesure du possible en commerces et services. ✓ Préserver et développer la dynamique agricole en protégeant les grands secteurs agricoles homogènes et les secteurs à forts potentiels agronomiques, les bâtiments agricoles et les parcelles stratégiques de toute urbanisation. ✓ Préserver les activités existantes, mais aussi améliorer l'image des secteurs d'activités (Amareins – Cesseins). ✓ Développer les modes doux au niveau du centre bourg et aussi entre les entités urbanisées. 	

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Photographie de la plaine agricole	12
Figure 2 : Photographie du Château de Vataneins.....	12
Figure 3 : Photographie du Château de Tavernost.....	12
Figure 4 : Photographie du Château d'Amareins.....	12
Figure 5 : Photographie de la Chapelle d'Amareins.....	12
Figure 6 : Photographie du château au Nord du bourg de Francheleins	12
Figure 7 : Photographie de la ferme ancienne au pied du château de Tavernost.....	13
Figure 8 : Photographie de l'alignement d'arbre de Vataneins.....	13
Figure 9 : Photographie de l'alignement d'arbres de Tavernost.....	13
Figure 10 : Photographies aériennes de 1953 et de 2021, Géoportail	13
Figure 11 : Photographie des silos à Champ Bozet	13
Figure 12 : Photographie du secteur de La Trinquaillère.....	13
Figure 13 : Photographies aériennes de 1953 et de 2021, Géoportail	14
Figure 14 : Photographie du passage de la ligne TGV devant le site d'exploitation de la Trinquaillère	14
Figure 15 : Photographie de l'entrée Nord du bourg.....	14
Figure 16 : Photographie de l'Appéum, un lieu de promenade au cœur du bourg	14
Figure 17 : Photographies des développements pavillonnaires au cœur du bourg	15
Figure 18 : Photographies aériennes de 2008 et de 2021, Géoportail	15
Figure 19 : Photographie d'une bâtie ancienne au cœur du hameau	15
Figure 20 : Photographie des développements pavillonnaires au cœur du hameau.....	15
Figure 21 : Photographie de la zone d'activités à l'entrée du hameau	15
Figure 22 : Photographies aériennes de 1953 et de 2021, Géoportail	16
Figure 23 : Photographie du Château de Vataneins et château de Tavernost	16
Figure 24 : Photographie du Château du domaine d'Amareins	16
Figure 25 : Photographies de l'église du village et de la chapelle d'Amareins.....	16
Figure 26 : Photographie de l'ancien château de Francheleins.....	17
Figure 27 : Photographie de l'alignement d'arbres amenant au château de Vataneins	17
Figure 28 : Graphique évolution de la population, INSEE 2021	21

Figure 29 : Graphique évolution comparée de la croissance démographique annuelle de la commune, INSEE 2021	21
Figure 30 : Graphique décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2021	21
Figure 31 : Tableau indice de jeunesse comparé, INSEE 2021	21
Figure 32 : Graphique évolution de la structure par âge, INSEE 2021	22
Figure 33 : Évolution de la taille des ménages, INSEE 2021	22
Figure 34 : Ancienneté d'emménagement des ménages, INSEE 2021.....	22
Figure 35 : Évolution du nombre de logements par type entre 1968 et 2021, INSEE 2021	23
Figure 36 : Forme des logements de 2010 à 2021, INSEE 2021	23
Figure 37 : Tableau de la taille des logements, INSEE 2021	23
Figure 38 : Evolution de la taille des logements entre 2010 et 2021, INSEE 2021	24
Figure 39 : Evolution des statuts d'occupation des résidences principales entre 2010 et 2021, INSEE 2021	24
Figure 40 : Photographies aérienne de l'évolution du bourg de Francheleins de 1965 à aujourd'hui, IGN	25
Figure 41 : Photographies aériennes de l'évolution du bourg de Cesseins de 1965 à aujourd'hui, IGN ..	25
Figure 42 : Photographies aériennes de l'évolution du bourg d'Amareins de 1965 à aujourd'hui, IGN ...	25
Figure 43 : Photographies aériennes de l'évolution de l'enveloppe urbaine de la commune de Montmerle-sur-Saône de 1965 à aujourd'hui, IGN	26
Figure 44 : Évolution du tissu urbain par fonction, entre 2011 et 2021, Mosaïque Environnement	26
Figure 45 : Évolution de l'enveloppe urbaine par types, entre 2011 et 2021, Mosaïque Environnement	27
Figure 46 : Photographie de logement individuels de type pavillonnaire	28
Figure 47 : Photographie aérienne de la surface de secteur urbain	28
Figure 48 : Photographie du lotissement rue des Châtaigniers	28
Figure 49 : Photographie aérienne de la surface du secteur urbain	28
Figure 50 : Photographie de logements collectifs sur l'Impasse de l'Appeum	28
Figure 51 : Photographie aérienne de la surface du secteur urbain	28
Figure 52 : Photographies de l'espace sportif et de loisirs et de l'école primaire	33
Figure 53 : Photographie de la déchetterie et de la mairie	33
Figure 54 : Évolution des effectifs scolaires en maternelle de 2011 à 2020, Données communales	34
Figure 55 : Évolution des effectifs scolaires en élémentaire de 2011 à 2020, Données communales.....	34
Figure 56 : Évolution des effectifs scolaires globaux de 2011 à 2020, Données communales	34
Figure 57 : Tableau de la concentration de l'emploi sur la commune, INSEE 2021	35

Figure 58 : Diagramme des lieux de travail des actifs résidant sur la commune en 2021, INSEE 2021	35
Figure 59 : Photographie aérienne des deux sites “Les Brebis de Julien” et “Le jardin d'à côté” (Maison Héritier), Géoportail.....	37
Figure 60 : Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018, INSEE 2021	38
Figure 61 : Photographie aérienne de la localisation du stationnement public, Géoportail.....	38
Figure 62 : Photographies des cheminements piéton le long de l'axe principal du centre-bourg	39
Figure 63 : Photographie de l'absence de continuité piétonne sur la RD27.....	39
Figure 64 : Photographie de l'absence de continuité piétonne sur la RD933	39

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Localisation, Géoportail carte IGN	7
Carte 2 : Atlas des paysages de l'Ain – CAUE	11
Carte 3 : Le paysage de la commune, Mosaique Environnement.....	11
Carte 4 : Cadastre napoléonien de la centralité de Francheleins, Archives de l'Ain.....	24
Carte 5 : Cadastre napoléonien du hameau de Cesseins, Archives de l'Ain.....	24
Carte 6 : Cadastre napoléonien du hameau d'Amareins, Archives de l'Ain.....	24
Carte 7 : Évolution de l'enveloppe urbaine par fonctions entre 2011 et 2021, Mosaique Environnement	26
Carte 8 : Zoom sur les opération d'aménagement d'habitat entre 2011 et 2021, Mosaique Environnement	26
Carte 9 : Zoom sur les types de potentiels investis pour le développement urbain, Mosaique Environnement	27
Carte 10 : Localisation des équipements communaux, Mosaique Environnement	33
Carte 11 : Localisation de la commune par rapport aux bassins d'emplois, Géoportail	35
Carte 12 : Diagnostic agricole, SCoT	36
Carte 13 : Localisation des sites d'exploitation agricole, Mosaique Environnement.....	36
Carte 14 : Localisation de la commune par rapport aux axes routiers, Géoportail	37
Carte 15 : Localisation des routes départementales desservant la commune, Géoportail.....	38